

Langrune sur mer

Informations municipales → Bulletin n°57.9



→ Janvier 2017



ETAT CIVIL

Naissances

LEPIONNIER Léo, 6 janvier 2016
 COINTE Joyce, 1er février 2016
 SIMON Sacha, 10 février 2016
 DIMITRIJEVIC VIALON Sacha, 5 mai 2016
 LACOUR CONSTANT Leslie, 17 juin 2016
 CHESNEL Nathan, 8 juillet 2016
 MARMUSE Gaël, 9 juillet 2016
 MIGEON Élise, 9 juillet 2016
 DANIEL Augustin, 10 juillet 2016
 LANDEMAINE Augustin, 4 août 2016
 HARACHE Chloé, 7 septembre 2016
 LAIR Olivia, 27 octobre 2016
 RAVENEL Soa, 22 décembre 2016
 NUX Noé, le 28 décembre 2016

Mariages

- PETITJEAN Mathieu/
GUINGOUAIN Sophie - 30/01/2016
- HELFAYA Teddy/
LECUELLE Jessica - 28/05/2016
- MARTIN Geoffroy/
COGNIARD Amandine - 25/06/2016
- QUIQUEMELLE Thibaut /
FÉRAY Coline - 2/07/2016
- FONTAINE Christophe/
LECHEVALLIER Mary-Laure - 10/09/2016
- DRILLET Julien/ LEROY Virginie - 17/09/2016
- BETTENS Olivier/LEVARD Sandra - 29/10/2016

Décès

HUON Daniel, 3 janvier 2016
 DUCHEMIN Jean-Marie, 27 janvier 2016
 VINCENT Philippe, 18 février 2016
 LEPLAT Marcelle née CASTELEIN, 2 mars 2016
 DURY Lydie née HELLER, 6 avril 2016
 SIMON Marthe née BILLAUX, 22 avril 2016
 ESTHER Roger, 3 juin 2016
 GEBENHOLTZ Nicole née QUERRE, 17 juin 2016
 PALAO Isabel née MIGUEL, 27 juin 2016
 BLAVETTE Jacques, 27 août 2016
 AUBERT Eglantine née RONFLET, 21 sept. 2016
 MAHIA André, 13 septembre 2016
 CANIVET Jean-Claude, 19 décembre 2016
 BELARD Daniel, 31 décembre 2016

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Edito du maire.....	1
Retrospective 2016.....	1-2
Conseil Municipal des Jeunes.....	3
CCAS.....	3
Collecte des déchets.....	4
Déchets : points d'apports volontaires.....	5
URBANISME :	
Permis de construire ou déclaration préalable ?.....	6
Taxe d'urbanisme.....	7
Redevance assainissement.....	8
Réaménagement parking rue des Champs.....	8
Bois Joli.....	9
Mutualisation des polices municipales.....	9
Nouveau lotissement : Le Clos des Sages.....	10
Les Littorelles.....	10
Noël des Ecoles - La Crèche de l'Eglise - Téléthon.....	11
Anciens Combattants.....	12
Cérémonie du 6 juin.....	13
Comité des fêtes.....	14-15
Extrait du guide officiel des années 1930.....	16-17
La bibliothèque municipale.....	18

VIE SPORTIVE

Voiles de Nacre.....	19
Football Club.....	20
Tennis Club.....	21
Gym volontaire.....	22
Country Club - Danse de salon - Fitness danse.....	23
Académie d'escrime.....	24-25
Tennis de table.....	25

VIE ASSOCIATIVE

Les Fous de Bassan - Les Amis de Linglonia.....	26
L'AOC.....	27
Alpac - Yoga Club.....	28

INFOS

Infos pratique - Tarifs 2017.....	29
Nos partenaires.....	30-31
Liste des Associations.....	32
Plan de Langrune sur mer.....	33



**SOURCE INSEE
JANVIER 2017**

1723 habitants

HORAIRES DE DÉCHÈTERIES LUC-SUR-MER ET SAINT-AUBIN-SUR-MER

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

	Luc-sur-mer	Saint-Aubin-sur-mer
Lundi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé
Mardi	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé
Jeudi	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 9h à 12h et de 13h à 17h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 18h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

	Luc-sur-mer	Saint-Aubin-sur-mer
Lundi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé
Mardi	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé
Jeudi	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 18h

Accès : gratuit pour les particuliers sur présentation de la carte de déchèterie (disponible dans votre mairie). En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée par la Communauté de communes contre la somme de 3 euros. Vous avez accès aux deux déchèteries avec la même carte.

Localisation : à Luc-sur-mer : rue Abel Lemarchand et à Saint-Aubin-sur-mer : route de Tailleville.

Attention : Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

ce que l'on peut y déposer : dans la limite de 2m³ par jour :

Ferraille, branchages, gravats, huiles de vidange, amiante (uniquement à Luc), encombrants, bois (pas de souches), piles, huiles de friture, déchets dangereux ménagers, déchets verts, carton, batteries usagées, verre*, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

* des colonnes à verres sont également installées dans votre commune.

EDITO



Des actes de terrorismes ont à nouveau frappé notre pays en 2016. Ces événements tragiques nous rappellent la fragilité des rapports humains mise à mal par des conflits d'intérêts, de valeurs, de religions, et d'idées.

La notion de partage, la transmission des valeurs et principes sont les garants d'une république indivisible.

Depuis le 1er janvier, nous connaissons la nouvelle organisation territoriale ordonnée par la loi « Notre » appelée dans le langage courant « nouvelle organisation territoriale de la république ».

Cette loi fixe les nouvelles compétences respectives de régions, départements, communes et Intercommunalités dans le but de simplifier l'organisation territoriale.

Ce processus d'aménagement du territoire français par la décentralisation permet de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales.

Depuis le 1er janvier 2017, les communes de Courcelles sur mer et Revers ont rejoint les communes qui composent la communauté de communes Cœur de nacre et portent le nombre à 12, sur un territoire de 60 km2 regroupant 24 000 habitants.

A partir de 2020, Cœur de Nacre devra gérer les compétences en matière d'eau et d'assainissement en substitution des syndicats actuels.

Je souhaite que des réflexions soient lancées sur notre territoire pour des fusions et regroupements de communes dans le cadre d'une action volontaire pour garantir les principes de mutualisations et économies d'échelle sur le plan financier et fiscal.

Toutes ces réformes doivent nous conduire vers des regroupements possibles et concertés des communes qu'elles soient petites, moyennes ou grandes et un rapprochement vers une agglomération en conservant la force de Cœur de Nacre d'être un atout majeur

Nos administrés attendent encore toutefois de leurs élus de la confiance, de l'écoute, de l'honnêteté, et de la disponibilité.

De nombreux travaux ont été entrepris en 2016

- la réfection des voiries rue Germain Pilon, rue des Sorbiers et rue des Thuyas,
- la réfection de trottoirs avec une campagne d'abaissement pour faciliter les accès PMR,
- les travaux d'effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public dans l'avenue de la Libération,
- les travaux d'aménagement extérieur pour permettre l'accès PMR à la mairie,
- les travaux d'aménagement du parking de la salle Linglonia et de la liaison rue des Champs,
- la mise aux normes électriques des salles communales et du poste de secours,
- la rénovation de la clôture périphérique du groupe scolaire et de la clôture du bassin d'orange,
- la sécurisation de la circulation des piétons et des vélos sur la haute digue par la pose de barrières amovibles,
- la pose de garde-corps au poste de secours,
- le démarrage des travaux d'aménagement du parc du bois joli et de la place du marché qui devraient se terminer au printemps 2017.

- la création d'un point de distribution électrique au cimetière pour l'installation d'un système de fermeture et ouverture automatique de l'accès,
- la rénovation de l'épi est de la plage financée par la communauté de communes.

Et 2017 ?

- Les travaux d'aménagement du parking des pêcheurs
- la mise en place d'une borne de recharge place du 6 juin pour les véhicules électriques en partenariat avec le SDEC,
- la poursuite des travaux d'effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public sur l'avenue de la Libération,
- la Réfection des voiries rue Grange Denis et rue du Goulet avec des travaux préalables de remplacement des conduites d'eau,
- l'Etude par un cabinet spécialisé de la réfection de la route de Tailleville et de l'aménagement d'un parking rue de la Mer à côté de l'église sur un terrain communal,
- les travaux d'aménagement dans les bâtiments du parc des Chasses,
- la poursuite des études sur l'aménagement de la place du 6 juin,
- la mise en place d'un éclairage public semi-permanent pour permettre des économies d'énergie,
- la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et d'abaissement des trottoirs,
- l'amélioration de la sécurité des personnes en créant des cheminements piétonniers et pistes cyclables du stationnement automobile dans les rues.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite en mon nom et au nom de toute mon équipe municipale pour cette nouvelle année 2017.

Le Maire
Jean-Luc GUINGOUAIN

Rétrospective 2016



Vote du budget - Mars 2016



Accueil nouveaux arrivants - 23 avril 2016



Dotation d'un nouveau véhicule de police - Avril 2016



Salon des artistes - 5 mai 2016



Remise des prix salon des artistes - 8 mai 2016



Cérémonie du 8 mai 2016



Parade de joueurs de cornemuse - Auld Alliance 6 juin 2016



Cérémonie du 6 juin 2016



Cérémonie du 6 juin 2016

Rétrospective 2016



Discours pose 1^{ère} pierre Les Littorelles - 1^{er} juillet 2016



Pot de début de saison - 6 juillet 2016



Pot de début de saison - 6 juillet 2016



Concours de pêche - 10 juillet 2016



Cérémonie du 14 juillet 2016



Cérémonie du 14 juillet 2016



Visite du poste de secours - Juillet 2016



Les Maîtres Nageurs Sauveteurs - 14 juillet 2016



Remise des prix tournoi de tennis - 25 juillet 2016



Messe du 15 août 2016



Dépôt gerbe en mer - 15 août 2016



Cérémonie 11 novembre 2016



Repas des Aînés - 11 décembre 2016



Séance conseil - 13 décembre 2016



Cérémonie des vœux - 5 janvier 2017

Conseil municipal des Jeunes



Lily-Rose Poncel-Maume
10 ans. CM2. Groupe scolaire Silas



Zoé Le François Scelles
10 ans. CM2. Groupe scolaire Silas



Mélissa Marion
10 ans. CM2. Groupe scolaire Silas



Clément Blanchet
11 ans. 6^{ème} - Collège La Maîtrise



Loane Marie
10 ans. CM2. Groupe scolaire Silas



Alice Perez
11 ans. 6^{ème} - Collège La Maîtrise



Maé Villain
10 ans. CM2. Groupe scolaire Silas



Nina Droulin
12 ans. 5^{ème} Collège La Maîtrise



Charlely Mahaut
15 ans. 2nd Lycée Victor Hugo

Programme et idées proposés

SPORT

- Rénover et développer le terrain de basket
- Réflexion sur la mise en place d'une maison des jeunes
- Développement des pistes cyclables.
- Mise en place d'un filet de volley sur la plage.
- Création d'un parcours santé

DIVERTISSEMENTS

- Organiser un repas sur la digue entre voisins.
- Nettoyage de la plage.
- Ateliers créatifs.
- Collecte de vêtements et jouets
- Spectacles pour jeunes enfants
- Projet de visite de l'Assemblée Nationale

AMÉNAGEMENT

- Remise en marche de la fontaine des 3 grâces.
- Développement des espaces fleuris.
- Création d'un local des jeunes
- Création de jardins.
- Développement des zones de bancs.

Première réunion CMJ le 19 janvier 2017

Le Conseil municipal des jeunes est reparti pour 2 ans. Les élections se sont déroulées le 10 décembre dernier.

> Alice, Clément et Charlely de l'ancienne équipe du CMJ sont de nouveau élus. L'équipe est complétée de 6 nouveaux élus,

> Lily-Rose, Zoé, Mélissa, Loane, Maé, Nina. Les idées et les projets sont nombreux et les deux années à venir s'annoncent chargées.

C.C.A.S.



fleuriste languanaise « aux fleurs des Lys » et aux artistes d'Arc-en-ciel d'avoir illuminé nos tables de leurs créations !



Nos volontaires bénévoles, membres du CCAS, ou d'associations locales ont eu fort à faire ce samedi 10 décembre : 110 coffrets gourmands offerts par le Centre Communal d'Action Sociale ont été distribués cette année.

Ce moment de partage, souvent très attendu par nos aînés, a permis à Nina 12 ans, fraîchement élue au conseil municipal des jeunes, Juliette et Romane 8 ans (mais déjà

des habituées de la tournée !) d'échanger un sourire, un mot gentil au gré de chaleureuses rencontres.

Et de la chaleur, il y en a eu dimanche 11 décembre salle Linglonia ! 108 convives ont savouré le repas concocté par le traiteur « Le Prélude ». L'animation de M. Gérard Delatour a permis à nos danseurs d'envahir régulièrement la piste ! Un grand merci également aux enfants des écoles, à notre

Collecte des déchets : vers une redevance incitative au 1^{er} janvier 2018

Depuis début 2016, Cœur de Nacre optimise le service de collecte des déchets pour préparer le passage à la redevance incitative au 1^{er} janvier 2018. L'objectif de ce projet est d'inciter les usagers du territoire à diminuer leur production d'ordures ménagères au profit de la collecte sélective et des déchèteries.

PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS !

Pour les 11 premiers mois de l'année 2016, les tonnages d'ordures ménagères ont baissé de 10%. Dans le même temps, la quantité de déchets recyclables a augmenté de 13% ! Ces résultats sont très positifs et montrent l'effort fait par les usagers de Cœur de Nacre.

COLLECTE DES DÉCHETS EN 2017 :

Pour la commune de Langrune-sur-mer, pas de changement de fréquence des collectes.

Voici le calendrier pour 2017 :

Ordures ménagères :

tous les mardis (jours fériés compris)

Sacs jaunes :

tous les mardis (jours fériés compris)

Déchets verts :

les mardis des semaines paires du 6 mars au 31 octobre soit 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, lundi 31 octobre

Encombrants : 19 octobre 2017

Dotation en conteneur :

REDEVANCE INCITATIVE :

L'année 2017 est l'année blanche avant le changement de mode de financement du service de collecte et traitement des déchets ménagers. C'est-à-dire, que tout fonctionnera comme si la redevance incitative était mise en place (collecte des conteneurs conformes, comptabilisation des levées, facturation semestrielle à blanc) mais les usagers paieront toujours via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Celle-ci sera prélevée pour la dernière année via l'impôt foncier.

Les factures à blanc, c'est à dire qu'il ne faudra pas les payer, vous montreront ce que vous auriez payé en redevance suivant la grille tarifaire votée par les élus de Cœur de Nacre en septembre 2016 :

Contenant	Forfait annuel	Levée complémentaire
Bac 120 L (1 à 2 personnes)	185,00 €	2,95 €
Bac 240 L (3 personnes et +)	220,00 €	4,20 €

En 2018, la ligne de TEOM n'existera plus sur l'impôt foncier. Elle sera remplacée par cette redevance. Toutes les familles de Cœur de Nacre vont payer le même tarif pour une taille de bac et une utilisation du service équivalente. Alors qu'en TEOM, le service des déchets est financé par une partie de l'impôt foncier basé sur la valeur locative des logements.

Facturation à la levée et non au poids

Le forfait de redevance comprendra 12 levées du bac ordures ménagères. L'objectif n'est

pas de mettre son bac 1 fois par mois à la collecte mais de le présenter à la collecte que lorsqu'il est plein. En moyenne, les usagers devraient sortir leur bac toutes les 2 à 3 semaines.

Cependant, le camion passera toujours 1 fois par semaine.

La collecte des autres déchets :

La collecte des sacs jaunes aura toujours lieu une fois par semaine. Vous pouvez présenter autant de sacs que nécessaire à la collecte. Il en va de même pour les déchèteries. Il n'y a pas de nombre de passage maximum. Les coûts de ces services sont financés par le forfait (idem pour les déchets verts et les encombrants).

La TEOM est indépendante des quantités de déchets jetés. La redevance tient compte en partie du service utilisé, au même titre que la facturation de l'eau ou du téléphone.

N°Vert 0 800 100 461

N'hésitez pas à appeler le numéro vert :

- toute demande de dotation d'un bac / de badge ou changement
- toute modification (emménagement ou déménagement)
- toute réclamation : oubli de collecte, problème de bac cassé, volé...

L'enregistrement des réclamations à ce n° vert est important, il nous permet d'apprécier la qualité du service de COVED et de réajuster la prestation sur des points précis.

- Les bacs OM doivent être sortis la veille au soir dans la mesure du possible, ainsi que les sacs jaunes (Ce ne sont pas les mêmes équipes qui collectent, d'où des heures de ramassage différentes). Les tournées de ramassage peuvent s'étendre de 6h00 à 15h00.

- Carte de déchèterie « particuliers » : les nouveaux habitants ou ceux qui ont perdu leur carte, peuvent obtenir la nouvelle carte directement en déchèterie sur présentation d'un justificatif de domicile. Elles ne sont plus délivrées à la Communauté de Communes.

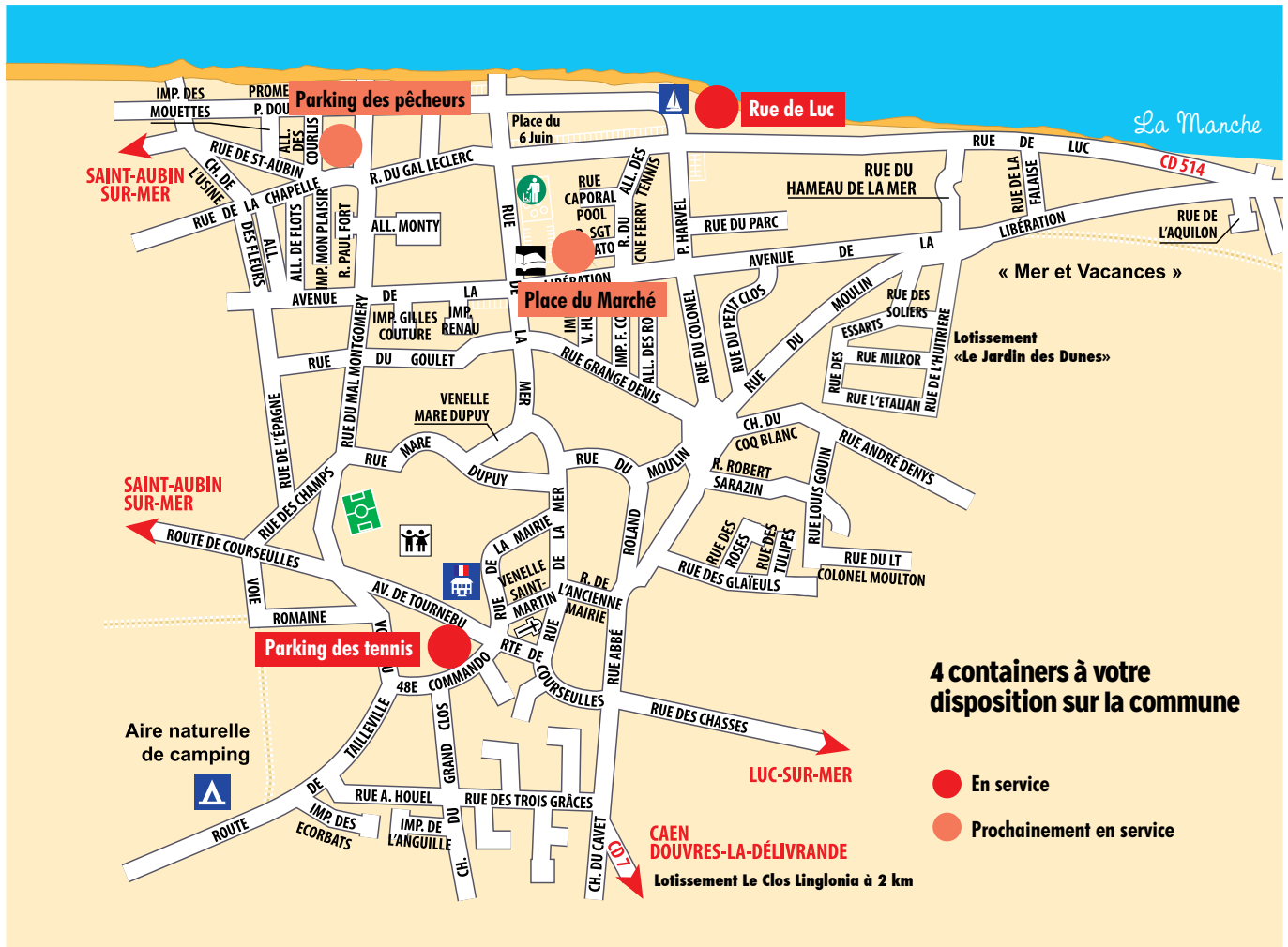
Seules les cartes de déchèterie « Professionnel » sont délivrées à la Communauté de Communes sur présentation d'un extrait de k-Bis.

Consulter le site internet de Cœur de Nacre :

www.coeurdenacre.fr
Horaires, déchets acceptés....



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



Comme vous l'avez constaté 2 sites de containers enterrés ont été installés par la communauté de communes "Cœur de Nacre". Les 2 autres sites seront prochainement en place, ils sont en fonction, dépôt libre pour les verres et le contenu des sacs jaunes sans comptabilité du nombre de passages. Par contre pour les ordures ménagères il faut se munir de son badge (pour les personnes non dotées d'un bac individuel) pour pouvoir

ouvrir le container. Chaque passage sera comptabilisé mais non facturé en 2017, vous recevrez des factures fictives à ne pas payer, ceci permettra de connaître le coût facturé à partir du 1er janvier 2018, afin de nous sensibiliser au tri et de produire moins d'ordures ménagères. En définitive ce qui sera bon pour notre porte-monnaie, sera bon pour la collectivité et bien sûr pour la planète.

Urbanisme

Permis de construire ou Déclaration préalable ?

Permis de construire ou Déclaration préalable ?

POUR UNE EXTENSION

de 5 à 40 m² : déclaration préalable
plus de 40 m² : permis de construire

POUR UNE CONSTRUCTION NOUVELLE

de 5 à 20 m² : déclaration préalable
plus de 20 m² : permis de construire

COMMENT DÉTERMINER LA SURFACE DE PLANCHER ?

(Article R. 111-22 du code de l'urbanisme)

La surface de plancher d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des embrasures des portes et fenêtres, des vides et trémies, des aires de stationnement, des combles, des locaux techniques et des caves ou celliers ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectée à l'habitation.

Pour déterminer la surface de plancher de votre projet, vous pouvez utilement vous reporter à la circulaire du 3 février 2012 relative au respect des modalités de calcul de la surface de plancher. Vous pouvez également vous aider de la fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable.

COMMENT DÉTERMINER L'EMPRISE AU SOL ?

(Article R. 420-1 du code de l'urbanisme)

Afin de déterminer si votre projet est soumis à permis ou à déclaration préalable, il faut, en plus de sa surface de plancher, évaluer son emprise au sol. L'emprise au sol d'une construction correspond à la projection verticale de son volume. Sont ainsi pris en compte dans l'emprise au sol : l'épaisseur des murs extérieurs de la construction, les balcons, les auvents...

En ce qui concerne l'obligation de recourir à un architecte dans le cadre d'une demande de permis, l'emprise au sol à prendre en compte n'est pas celle de l'intégralité de votre projet mais, le cas échéant, celle de la seule partie de la construction qui constitue de la

Délais d'instruction

Déclaration préalable :

1 mois ou deux mois si secteur ABF

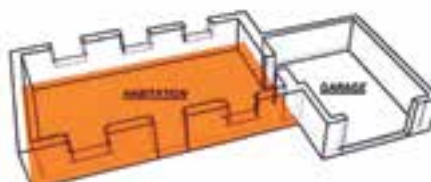
Permis de construire maison individuelle ou permis de démolir :

2 mois ou 6 mois si ABF

autres Permis de construire et Permis d'aménager

3 mois ou 6 mois si ABF

surface de plancher. Par exemple, comme dans l'illustration ci-dessous, l'emprise au sol du garage de votre habitation n'est pas prise en compte pour le seuil de 170 m² du recours à l'architecte.



AFFICHAGE !!!

Pensez à afficher sur votre maison la décision reçue pendant une durée de 2 mois avant de démarrer vos travaux.

FORMALITÉS !!!

Pétitionnaires de Déclaration préalable et Permis de construire, pensez à déposer votre déclaration d'achèvement de travaux lorsque ceux-ci sont terminés.

Combien d'exemplaires déposer ?

4 exemplaires pour les déclarations préalables et permis de construire (5 si secteur ABF)

FORMALITÉS !!!

Pétitionnaires de Permis de construire, pensez à déposer votre déclaration d'ouverture de chantier au démarrage des travaux.

DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'ÉDIFICATION DE CLÔTURES

Depuis le décret du 5 janvier 2007, l'édification d'une clôture n'est plus soumise à déclaration préalable en dehors des secteurs à enjeux patrimoniaux définis à l'article R421-12 du code de l'urbanisme (champ de visibilité d'un monument historique, site classé, site inscrit...).

A défaut de décision du Conseil Municipal, le principe est désormais l'absence d'autorisation pour ce type de travaux, sauf dans les communes où le conseil municipal a décidé de soumettre les clôtures à déclaration.

Or, les clôtures sur voies piétonnes ou routières constituent un trait d'union entre l'espace public et l'espace privé. Elles participent pleinement à la qualité de l'espace public et du paysage urbain.

Aussi, afin d'instaurer une harmonie à l'échelle de la commune et dans le but d'assurer une maîtrise de l'évolution urbaine, le conseil municipal décide de soumettre à déclaration préalable les travaux d'édification et de modification de clôtures sur voies et espaces publics, et ce sur l'ensemble de la commune.

Taxe d'Urbanisme

Vous construisez une habitation ou un bâtiment annexe à cette habitation (abri de jardin, garage, remise, piscine, local piscine...). Vous réalisez une extension de votre habitation. Vous transformez une grange en habitation. Vos travaux affectent le sous-sol. Vous êtes susceptible d'être redevable des taxes d'urbanisme : la taxe d'aménagement (TA) et la redevance archéologique préventive (RAP).

La Taxe d'Aménagement (TA)

CETTE TAXE EST COMPOSÉE :

- d'une part communale dont le produit sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (routes, assainissement, école, crèche...). Une délibération du Conseil municipal en fixe le taux, qui peut-être différent selon le secteur de la commune, ainsi que les exonérations facultatives.

Pour Langrune, le conseil municipal du 25 novembre 2014 a décidé à la majorité, 8 voix pour, 8 voix contre (voix prépondérante du Maire), d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%. D'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, de 50% les abris de jardin soumis à déclaration préalable sur la part communale.

Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

- d'une part départementale servant à financer la protection et la gestion des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), organisme de conseil à votre disposition pour votre projet architectural : www.caue14.fr

La redevance d'archéologie préventive (RAP)

Cette taxe permet de financer les projets archéologiques.

CES DEUX TAXES D'URBANISME sont à dissocier de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.
 Pour information, la taxe d'aménagement a remplacé la taxe locale d'équipement depuis le 1er mars 2012.

Modalités de calcul des taxes

Le montant de la TA et de la RAP s'applique aux constructions, installations et aménagements.

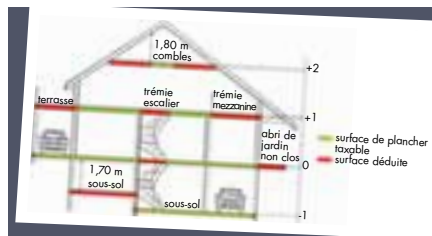
POUR LES CONSTRUCTIONS :

SURFACE TAXABLE x VALEUR FORFAITAIRE x TAUX (part communale + part départementale + RAP)

Surface taxable : C'est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies.

Une valeur forfaitaire : fixée chaque année, par m² de surface de construction (701 euros)
Des déductions possibles

- Un abattement automatique de 50 % est appliqué sur la valeur forfaitaire de la surface de plancher, soit 356 euros par m² pour les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes
- Les locaux à usage d'habitation principale, financés à l'aide d'un prêt à taux zéro renforcé (PTZ+) peuvent être exonérés partiellement de la taxe d'aménagement, sous réserve d'une délibération de la commune ou du conseil général



POUR LES INSTALLATIONS ET AMÉNAGEMENTS :

SURFACE (ou nombre d'emplacements) x **VALEUR FORFAITAIRE x TAUX** (part communale + part départementale + RAP)

Valeur forfaitaire déterminée par emplacement ou m²

- Piscine : 200 euros par m² de bassin
- Stationnement (non compris dans la surface de construction) : 2 000 euros par emplacement (pouvant être porté à 5 000 euros sur délibération)

EXEMPLES DE CALCUL

MAISON INDIVIDUELLE (résidence principale) **de 120 m² avec 2 places de stationnement** (taux communal de 5 % et taux départemental de 2,10 %)

Part communale
 Pour l'habitation : 100 m² x 350,5 x 5% = 1 752,50
 20 m² x 701 x 5 % = 701
 Stationnement : 2 x 2000 x 5 % = 200
 Total part communale : 2 653,5 euros

Part départementale
 Pour l'habitation : 100 m² x 350,5 x 2,10 % = 736,05
 20 m² x 701 x 2,10 % = 294,42
 Stationnement : 2 x 2000 x 2,10 % = 84
 Total part départementale : 1 114,47 euros

Total TA : 3 767,97 € *À prévoir dans votre budget !*

RAP Pour l'habitation : 100 m² x 350,5 x 0,4 % = 140,20
 20 m² x 701 x 0,4 % = 56,08
 Stationnement : 2 x 2000 x 0,4 % = 16
Total RAP : 212,28 €

ABRI DE JARDIN DE 15 m² * (taux communal de 5 %, taux départemental de 2,10 % et dont la surface taxable de l'existant est supérieure à 100 m²).

Part communale
 15 x 350,5 x 5 % = 262,87

Part départementale :
 15 x 350,5 x 2,10 % = 110,41

Total TA : 373,28 € *À prévoir dans votre budget !*

*Les abris de jardin inférieurs à 5 m² sont exemptés de taxes d'urbanisme.

POINT DE VIGILANCE :

Attention, il est important de bien distinguer la surface taxable de la surface de plancher dans le formulaire «déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions». En règle générale, la surface taxable est supérieure à la surface de plancher.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice d'information jointe au formulaire de permis de construire ou de déclaration préalable.

QUAND PAYER LES TAXES D'URBANISME ?

Un courrier d'information du bureau des taxes de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados sera transmis aux bénéficiaires de l'autorisation dans les 3 mois qui suivent la décision du permis de construire ou de la déclaration préalable. Exigibles une seule fois, les taxes sont recouvrées par les services fiscaux 12 mois après la date de délivrance de l'autorisation si le montant est inférieur à 1 500 euros et en deux échéances à 12 et 24 mois si le montant est supérieur à 1 500 euros.

EN CAS D'ABANDON DE PROJET

Si vous ne donnez pas suite à votre autorisation de construire et que celle-ci est toujours en cours de validité, vous devrez adresser une demande d'annulation à la mairie de votre lieu de construction

POUR VOUS AIDER À CALCULER LE MONTANT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT RELATIF À VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION, L'ÉTAT MET À VOTRE DISPOSITION DES OUTILS SUR
<http://www.logement.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-d-amenagement-571>

Redevance assainissement

Votre facture va baisser...



Le syndicat d'Assainissement, créé en 1995 a eu pour mission de construire une nouvelle station d'épuration à Bernières-sur-mer et de restructurer les postes de relèvement et les réseaux pour pouvoir acheminer les eaux à traiter sur une nouvelle usine. (En remplacement des 3 stations existantes)

Il regroupe les communes de : Courseulles, Bernières, St Aubin, Langrune, Luc, Douvres, Cresserons et Plumetot.

Pour ce faire, il a engagé 38 millions d'euros de travaux.

L'amortissement d'une partie des travaux (tous les équipements et le matériel électromécanique) était d'une durée de 15 ans et s'est achevé en 2015.

La principale recette étant la redevance, il nous était impossible de la diminuer.

Aujourd'hui, cette baisse est devenue possible grâce :

- Au maintien des aides financières de l'Agence de l'Eau
- A l'accroissement du nombre d'abonnés et des volumes facturés prévisibles avec les programmes d'urbanisation projetés entre autres à Courseulles, Douvres, Langrune et Cresserons

Après avoir travaillé sur plusieurs simulations, le comité syndical a décidé de baisser la partie variable de la redevance perçue par le syndicat afin de favoriser les comportements les plus vertueux.

La partie fixe reste la même, elle permet de garantir un minimum de recettes et de couvrir le remboursement des emprunts.

Au premier janvier 2017, après validation par

les services de la Préfecture, le nouveau tarif serait donc de 0,25 €/m³ au lieu des 0,55 € actuels. Cela représente pour le syndicat une baisse de 54 % de cette partie variable.

Cette baisse ne sera donc visible qu'à partir du mois de juillet 2017, la facturation étant établie à la fin de chaque semestre.

Sur une facture de 120 m³, la diminution sera donc d'environ 40 euros, la TVA étant appliquée sur ce prix.

La fin prochaine du contrat avec le délégataire, va permettre au syndicat d'engager des négociations à la baisse dans le but de poursuivre sa politique d'allègement de la facture payée par les usagers du service de l'assainissement.

Cette baisse, nous l'espérons n'est qu'une première étape vers une compétitivité plus favorable .

*Pour le Syndicat d'assainissement
Le Président Guy MORIN*

Réaménagement du parking

rue des Champs

Les peintures de marquage des places de stationnement et les espaces verts seront exécutés début premier trimestre 2017.



Bois Joli



Les travaux du Bois Joli sont bien avancés, un retard dans la livraison des jeux choisis par le conseil municipal des jeunes, bloque provisoirement le chantier. Tout devra rentrer dans l'ordre mi-janvier et nous espérons que malgré ce contre-temps tout sera prêt pour la saison. Sur les photos vous pouvez admirer le magnifique kiosque à musique, qui n'attend plus que les musiciens, amateurs ou pas. La mise en chantier du parking se fera en parallèle afin de ne pas perdre trop de temps, un grand merci au bureau d'étude et aux entreprises pour leur savoir-faire.



Mutualisation des polices municipales

Saint-Aubin-sur-Mer et Langrune-sur-Mer

Les communes de Saint-Aubin-sur-Mer et de Langrune-sur-Mer, communes littorales et touristiques, ont souhaité mutualiser leur service de police municipale afin de répondre aux besoins de la population pendant la période touristique estivale en particulier, mais aussi le reste de l'année ou en cas d'absence de l'un des deux services.

- Ce regroupement a permis d'effectuer des contrôles routiers garantissant la sécurité des agents et de travailler sur une amplitude horaire couvrant les soirées.
- Durant la période estivale les policiers municipaux accompagnés de leur agent ASVP ont assuré de nombreuses missions communes à l'occasion de manifestations

avec l'appui du renfort d'été de la Gendarmerie.

La mise en place de cette mutualisation n'entraîne pas de frais supplémentaires au coût de fonctionnement normal du service de police municipale.

Lorsque les agents travailleront en équipe, l'agent le plus gradé assurera la conduite des opérations.

Des réunions de coordination et de planification des opérations auront lieu entre les autorités territoriales de Saint-Aubin-sur-Mer et Langrune-sur-Mer, associant les agents de police.



Nouveau lotissement

Le Clos des Sages

Ce nouveau lotissement est situé au croisement de la Rue des Chasses et de la Rue Abbé Roland sur le site de l'ancienne colonie de Nestlé. Il se dénommera "Le Clos des Sages" et sera composé de 36 parcelles et deux macrolots destinés à recevoir un bâtiment collectif de 27 logements locatifs sociaux, conformément à la réglementation du SCOT.

Les terrains libre choix de constructeur sont d'une surface allant de 311 à 661 m².

Un soin tout particulier a été porté à l'aménagement pour mettre en avant le volet paysager et la grande qualité du site. Les arbres d'essence remarquable à l'entrée seront conservés et un espace vert central sera également mis en valeur de façon à maintenir le cercle des grands arbres dénommé "Le Cercle des Sages".

Renseignements au 06 17 78 53 70



Les Littelles

La société Edifides poursuit l'opération « Les Littelles » sur le lotissement « Le jardin des Dunes »

Les 3 bâtiments de 32 appartements intermédiaires logements du T2 au T4 duplex sont en cours de construction.



Noël des écoles



Pendant que les primaires sont partis en bus au cinéma le Foyer à Douvres la Délivrante voir le film "Phantom Boy", les maternelles ont profité d'un spectacle de marionnettes. Tout ce petit monde s'est retrouvé après les spectacles sous le préau pour déguster une collation, et une brochette de bonbons distribuée par le Père Noël.



La Crèche de l'église



Chaque année Guy Guerin, met un soin particulier, avec ses amis, à confectionner une crèche qui se doit de rendre heureux son frère, cette fois encore des nouveautés !!! Une crèche à voir et à revoir, on ne s'en lasse pas.



Le Téléthon



1 015 €

Cette année, grâce à une plus grosse implication des associations langrunaises, notre record de recette a atteint et dépasser les 1000 euros. Bravo à tous et aux associations, au comité des fêtes de Langrune, l'ALPAC (Arc en Ciel), la bibliothèque, l'association des parents d'élèves, les classes de primaires du groupe scolaire Silas, la Country et danse de salon, le tennis de table, l'escrime, le tennis, la gym jeunes et moins jeunes et le chanteur Michel Z.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous invitons les nouveaux arrivants à Langrune à se faire connaître pour une future rencontre au mois d'avril avec les élus.

Les Anciens Combattants

LA VIE DE L'ASSOCIATION

C'est avec plaisir que nous avons accueilli quatre nouveaux adhérent(s) :

Deux anciens combattants d'A.F.N. :

Léonce BAZIN a effectué 24 mois de service entre le MAROC et l'ALGERIE (l'ORANAIS) où il était conducteur d'engins (bien qu'affecté au 403^{ème} RAA).

Félix DIOT a effectué deux ans de service dans le Matériel en ALGERIE et à TINDOUF (SAHARA). Sauf imprévu, il sera décoré le 8 mai 2017 de la Croix du Combattant.

Deux membres sympathisant(e)s :

Mesdames Lucienne CARABOEUF et Muriel TAUPIN viennent « renforcer » l'Association.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue parmi nous.

Nous avons eu la tristesse de déplorer le décès de deux adhérentes, veuves d'anciens combattants de la guerre 1939-1945, Mesdames Marthe SIMON et Eglantine AUBERT. Elles avaient tenu à rester parmi nous.

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES



Commemoration de la victoire du 8 mai 1945
A cette occasion, nous avons eu le plaisir de revoir des membres du Conseil Municipal des Jeunes lire le message de l'Union Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Leur présence compense l'absence des enfants des écoles... ; Nous les remercions de leur présence, en particulier Vicky DROULIN qui, depuis deux ans nous « vend » les Bleuets de France. Elle est seule à s'acquitter de cette tâche en y mettant beaucoup de sérieux et de persévérance. La quasi-totalité des personnes présentes répondent gentiment et avec générosité à ses « sollicitations ».

DÉCORATIONS LE 8 MAI 2016

Au cours de la cérémonie au monument aux morts, Monsieur le Maire a décoré deux porte-drapeaux. Il s'agit de Guillaume LEDRU pour les services rendus pendant 11 ans dans cette fonction (dans toutes les circonstances, en tout temps et en tous lieux).



Guy METIVIER-LAURENT a obtenu également cette décoration pour 4 ans de services accomplis dans les mêmes conditions et avec la même fierté. Félicitations et merci aux décorés. Il est à noter que Daniel BRION fait « ses premiers pas » dans la fonction avec brio ! Nous sommes persuadés qu'il va continuer en ce sens ! Après la cérémonie et avant le vin d'honneur offert par la Municipalité à la Mairie, le Président des A.C. a retracé la carrière des deux décorés mis à l'honneur.

COMMÉMORATION DU DÉBARQUEMENT DU 6 JUIN 1944

Dans un premier temps, les cérémonies se sont déroulées à TAILLEVILLE, le 5 juin, pour rendre hommage aux soldats canadiens tombés au cours des combats pour libérer le territoire des envahisseurs Allemands.

Dans un deuxième temps, à DOUVRES LA DELIVRANDE avec la présence de quelques vétérans, pour certains même très handicapés, ils tiennent à rendre hommage à leurs compagnons d'armes Anglais et autres, tués au cours des affrontements avec l'ennemi du moment.

14 JUILLET 2016



DECORATION

Au cours de la cérémonie au monument

aux morts, Jacques PAISANT a été décoré de la médaille des portes-drapeaux, après 4 ans de service effectués dans les mêmes conditions que ses camarades.

A la Mairie et avant le vin d'honneur, le Président des A.C. a retracé la carrière de l'intéressé, avant de le féliciter et le remercier pour les services rendus.

11 NOVEMBRE 2016



Comme d'habitude, cette commémoration a débuté par le lever des couleurs dans le parc de la Mairie et s'est poursuivie au monument aux morts selon le déroulement d'une cérémonie (dépôt de gerbe par un jeune et lecture ensuite de manière claire et avec aisance du message de l'Union Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Le discours du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de la mémoire a été lu par Monsieur le Maire.

BLEUETS DE FRANCE

Mademoiselle Vicky DROULIN s'est chargée de la vente des Bleuets de France avec autant de succès qu'au 8 mai 2016. Merci à elle et à sa maman qui assiste « de loin » à cette opération ! ...

A l'issue du vin d'honneur, tous les invités se sont retrouvés vers 13 heures pour le traditionnel banquet chez Monsieur DESTIGNY. Comme les années précédentes, ce restaurateur nous a préparé un excellent repas, qui s'est déroulé dans une bonne ambiance. Nous nous sommes donnés rendez-vous à l'an prochain ! ...

En cette fin d'année, les Anciens Combattants, adhérent(e)s et sympathisant(e)s se joignent à moi pour vous présenter tous leurs vœux pour une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé en 2017.

Guy BEDAGUE

Cérémonie du 6 juin



Comité des Fêtes

La saison pour le CDFL a commencé par la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc des Chasses.

Le temps étant avec nous, les brocantes ont pu se dérouler normalement, les lotos trouvent toujours un public nombreux.

Les jeux de plages et de construction de sable ont ravi les enfants.

Tous les vendredis de juillet et août les incontournables Terrasses Musicales trouvent un public passionnés, avec pas mal de nouveautés dans les groupes cette saison.

Cette année le thème du 15 août était les régions françaises, Pays Basque, Alsace-Lorraine, Savoie, Bretagne et Normandie, un défilé de chars haut en couleurs et quel travail de construction.

D'autres animations ponctuent les mois d'hiver. Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres, si vous aimez une ambiance bon enfant venez nous rejoindre.

Tous les membres du CDFL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.



Chasse aux œufs dans le parc des Chasses



Terrasses musicales juillet



La présidente du CDFL



Jeux de plage



Concert 15 août



Marché de Noël



Concert - Août



Jeux de plage



Concours de châteaux de sable



Récompenses jeux de plage



Récompenses châteaux de sable



15 août



15 août



Extrait du guide officiel illustré des années 1930

proposé aux touristes par le syndicat d'initiative

Entreprise Générale de Constructions
 BÉTON ARMÉ — RAVALEMENT
 Entretien et Transformation de Villas
 Clôtures en tous genres

CHARLES BAGOT
 MESE DE LA MER

Edification de Villa 4 pièces et garage
 à partir de 22.000 francs

ÉTUDES DEVIS PROJETS



Langrune-sur-Mer

AUTREFOIS

Langrune est une des plus anciennes stations balnéaires du Calvados. Son nom évoque tout un passé d'histoire.

Lorsqu'au IX^e siècle, les Normands venus des régions tristes et glacées du Nord abordèrent cette côte, ils s'écrièrent, enthousiasmés par l'aspect des prairies et des forêts verdoyantes, « Land Grün », de l'ancien danois : « Pays Vert ».

Ce nom attrayant est resté attaché à la localité, qui fut, pendant des siècles, un important village de pêcheurs.

AUJOURD'HUI

Les forêts ont disparu, les prairies verdoyantes sont devenues cette plaine fertile où les légumes poussent dans les champs comme dans les jardins.

Amputé du hameau de Saint-Aubin qui forme maintenant une localité voisine, le village est devenu une station balnéaire qui compte parmi les plus fréquentées de la Côte de Nacre.

Grand Hôtel et Casino du "Petit Paradis"

PENSION à partir de 21 francs pour Jour et Dégustation

Directement sur la Mer

Terrasse Grand Jardin Tennis

CUISINE MODERNE — SALLE DE BAINS

T. C. F. GARAGES

Guy MARGRAIN Directeur-Général

LANGRUNE — Plage des Enfants

La plage, limitée à l'est par de petites falaises s'étend et se continue à l'est jusqu'à Saint-Aubin.

Entièrement plate, de sable dur et fin, sans courants ni courvettes, elle offre la sécurité la plus absolue.

Des milliers d'enfants viennent y prendre leurs ébats, se baigner en toute tranquillité et barboter dans les mares au bord des rochers.

Elle est dominée par une digue longue de 600 mètres environ, merveilleusement aménagée et adaptée à toutes les nécessités de la vie de plage. Sa double plate-forme à étage constitue un emplacement unique pour les cabines au bord du sable et, au-dessus, une large et délicieuse promenade pour les baigneurs.

Cette promenade, munie de lampadaires électriques, est le rendez-vous de la colonie balnéaire, qui vient, surtout le soir, y respirer l'air frais et réconfortant de la mer en admirant les coloris enchanteurs des couchers de soleil.

La situation de Langrune devant les rochers du Calvados abondamment pourvus de varechs, offre de grandes ressources thérapeutiques. Son climat tempéré, son air saturé d'iode en font une station très recherchée.

Son séjour se recommande spécialement aux enfants atteints par la croissance et aux grandes personnes déprimées par l'existence fatigante de la ville.

Des générations de baigneurs se succèdent à Langrune et viennent, depuis de longues années, y rétablir un organisme affaibli ou faire une nouvelle provision de santé.

LES BAINS & L'HYGIÈNE

Des emplacements sont spécialement aménagés pour les bains. Ils comportent de longues cordes auxquelles les enfants peuvent se tenir, et, pour les grands, des radeaux et plongeurs.

La surveillance en est assurée par un maître baigneur.

Des cours de culture physique donnés par un professeur diplômé, sont également à la disposition des enfants, jeunes gens et jeunes filles.

Une boîte de secours médicaux en cas d'accident se trouve au Syndicat d'Initiative.

SALONS DE COIFFURE
 POUR DAMES & MESSIEURS

Maison FERNAND
 45, RUE DE LA MER

Coupe, Shampouing INDEFRISABLE

Quelques Heures de la Journée PARFUMERIE

Grand Hôtel Cauvin et Hôtel de la Mer réunis
 EN BORDURE DE MER

Ouvert de Pâques à fin Septembre

Téléphone 1 M^{re} SARAZIN, P^{re}

60 Chambres

Eau courante chaude et froide

Salles de Bains

ARRANGEMENTS POUR SEJOUR

TERRASSE SUR LA MER

SALON DE THÉ PATISSERIE

PEINTURE — VITRERIE
 PAPIERS PEINTS

A. TISON
 RUE DE LA MER

COULEURS
 VERRES
 BROUILLERIE
 SECOURS
 ÉCRANEMENT
 SOUCRE

Kodak



24 - LANGRUNE sur MER. - La Digue et la Plage - LL.

LA VIE A LANGRUNE

Langrune doit à sa situation et à sa proximité de Caen un approvisionnement complet.

Les magasins et les maisons d'alimentation sont parfaitement achalandés. Légumes, volailles, laitages, produits dans le pays, sont en abondance. Langrune offre aux familles des villas et des logements de toutes les grandeurs et de tous les prix.

Ses hôtels et ses pensions de famille peuvent donner satisfaction à une clientèle nombreuse qui y trouvera bonne table, confort et parfait accueil.

Le service médical est assuré par plusieurs médecins et pharmaciens.

Station climatique, Langrune, à l'instar des grandes plages, est munie des éléments de confort; actuel; sans d'alimentation d'une pureté absolue, gaz et électricité.

DISTRACTIONS

Le séjour sur la plage, le bain de mer, le bain de soleil, la lecture dans la contemplation de la mer, la conversation au bord de la cabine ou sous le parasol, les jeux de ballon, de ballon ou de croquet sur le sable, le barbotage dans les marnes, occupent une grande partie du temps des baigneurs.

D'autres distractions doivent les accompagner.

Le Comité des Fêtes organise en juillet et en août des concours et des jeux divers, munis de prix: Concours de travaux de sable, courses à pied, courses de canots, concours de natation, bals et concours de costumes, coupes et matches de tennis.

Les amateurs de casino seront bien servis, puisque en quelques minutes de marche, ils peuvent se rendre indifféremment aux casinos de Luc ou de Saint-Aubin.

LA PÊCHE

Mais le principal amusement des baigneurs, c'est la pêche.

Sur les bancs de rochers qui décaillent à marée basse, on trouve de délicieuses moules, des étrilles et des tourteaux.

La crevette rose (rosquet) et la crevette grise s'y pêchent au fil.

Les plus hardis rivalisent avec homards et congres.

MOYENS DE COMMUNICATIONS

240 kms. de Paris, 16 km. de Caen.

Voitures directes de Paris à Langrune par trains express en quatre heures (du 1^{er} juin à fin septembre).

Nombreux services journaliers avec Caen, par trains, michelines ou autocars.

Billets de bains de mer, billets de famille et enregistrement direct des bagages des gares de tous réseaux.



LE TENNIS

Les amateurs de tennis peuvent louer des tennis à l'heure ou faire partie du Tennis-Club.

Le Tennis-Club, affilié à la Fédération Française de Lawn-Tennis, est situé à proximité de la plage et possède, dans un cadre de verdure, une installation répondant aux exigences les plus modernes.

Le Tennis-Club comporte six courts parfaitement aménagés et affectés aux joueurs de toutes catégories.

Des tournois de championnat sont organisés ainsi qu'une coupe, pour jeunes gens et jeunes filles, dotée de prix par le Syndicat d'Initiative.

Ces épreuves, par le nombre et la qualité des joueurs et joueuses qui y participent obtiennent toujours un très vil succès, au milieu d'une clientèle élégante qui vient passer de délicieux moments au milieu des pelouses ombragées et des massifs de fleurs.

Un élégant pavillon comprend une grande salle de réunion, bar-salle de thé, des vestiaires pour hommes et dames, cabinets de toilette et appareils de douche.

Des jeux variés, croquet, spiro-ball, jeux de boules, ping-pong, accompagnent cet aménagement.

Habités de Langrune ou nouveaux venus, vous recevrez le meilleur accueil au Tennis-Club.

CHAMBRE D'INDUSTRIE CLIMATIQUE

TAXE DE SÉJOUR

Suivant décret en date du 7 juillet 1926, la ville de Langrune-sur-Mer, classée station climatique, a été autorisée à percevoir la taxe de séjour, calculée par personne et par jour pendant une durée maxima de 28 jours.

Le produit de cette taxe géré par la Chambre Climatique est entièrement consacré au bien-être des baigneurs et à l'essor de la plage. Il sert notamment au paiement des annuités de l'emprunt contracté pour l'installation de l'eau, à l'éclairage électrique de la Digue, aménagement de w.c. et lavabos, etc.

Sont exonérés de la taxe. — 1^{er} les personnes bénéficiant des lois d'assistance, — 2^{es} les Militaires Blessés et Malades du fait de la guerre, — 3^{es} les personnes exclusivement attachées aux malades et celles qui, par leur travail ou par leur profession, contribuent au fonctionnement ou au développement de la station.

Ne sont pas passibles de la taxe. — 1^{er} les fonctionnaires et tous agents de l'Etat ou du département appelés temporairement dans la station pour l'exercice de leurs fonctions, — 2^{es} les personnes qui sont domiciliées dans la station et celles qui y possèdent une résidence à raison de laquelle elles sont passibles d'une contribution mobilière, — 3^{es} les personnes qui jouissent qu'elles viennent temporairement dans la station pour l'exercice de leur profession.

Réductions. — Réduction de 50 % pour les enfants de 3 ans à 7 ans; réduction pour les familles nombreuses; exonération pour les enfants de moins de 3 ans.

La taxe de séjour est largement compensée par les avantages que présentent les plages classées stations climatiques où toutes facilités nécessaires au confort de la vie s'y trouvent réunies.



La bibliothèque municipale



Animations 2016

Dans ses nouveaux locaux depuis un an et demi, la bibliothèque accueille le public lors de ses 12 heures de permanences hebdomadaires. Elle compte 384 adhérents, reçoit les scolaires une fois par semaine et propose des animations très diversifiées : *Festival Ma Parole* en partenariat avec la bibliothèque départementale, exposition sur le Débarquement, rencontres d'auteurs, *Marque-Page*, opération *tricote un sourire*, heures du conte, après midi jeux de société : ainsi Jackie BENARD, Patricia GAILLARD, Michel DE DECKER, Pierre BOUET, Martine FORSTER, Michel LOIRE, Claude QUETEL sont venus animer quelques soirées et après-midis conviviales et intergénérationnelles au cours de cette année 2016. La bibliothèque intervient également dans les temps périscolaires à l'école. Notre sortie découverte au château d'Anet et à Giverny en présence de Michel de DECKER a été appréciée par tous. L'incontournable cabine de la bibliothèque « à la plage » pendant la période estivale, connaît un vif succès : concours de dessins, animations pour les enfants, (lotos, ateliers coloriage, coin lecture, jeux de société), prêts gratuits de magazines, de lectures d'été et les journaux locaux

consultés au quotidien... ont accueilli 929 passages de langrunais et de vacanciers « à la cabine de plage ». Une journée « vente de livres d'occasion » sur la terrasse de la bibliothèque a permis l'achat de tables et de bancs pour les animations futures. Nous suivons l'actualité littéraire et nous achetons les dernières parutions (acquisition de 120 livres), nous avons 2 échanges à la bibliothèque départementale par an pour renouveler vos lectures auxquelles s'ajoutent le passage mensuel des navettes. Nos étagères comptent 4582 ouvrages, toutes lectures confondues, incluant des livres audio et des livres à gros caractères.

2017 LES PROJETS Une belle année en perspective !

Expositions de peintures, exposition de photos, une soirée « *ben d'cheux nous* », soirée langrunaise avec l'accueil de 2 auteures locales, d'un illustrateur et de l'association *Les Amis de Linglonia* : cette soirée s'inscrit dans le cadre de la journée nationale des bibliothèques avec le Ministère de la Culture le 14 janvier. Initiation informatique pour débutants et confirmés. « *Langrune d'hier et d'aujourd'hui* »,

un parcours de son histoire, étoffé par l'approche de la généalogie pour enfants et adultes avec des intervenants spécialisés et des initiations au public

Sortie découverte au barrage de la Rance (visite incluse) et la ville de Dinan : promenade à pied dans les rues pittoresques de cette cité médiévale animée par les lectures de Martine Forster (Chateaubriand, Hugo, Jacob...). Rencontres d'auteurs COULON, LEVY, BUSSI, LEGARDINIER... Soirée conte dans le cadre du *Festival Ma Parole*.

Et bien d'autres animations sont au programme sans oublier l'heure du conte mensuelle pour les enfants, l'après-midi trimestrielle de jeux de société et cet été la bibliothèque « à la plage ».

Toutes les animations de la bibliothèque sont gratuites, ainsi que la consultation sur place, le portage à domicile est toujours d'actualité pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur toute l'actualité de votre bibliothèque. Quant à la page Facebook de la bibliothèque, vous êtes nombreux à suivre notre actualité et à la partager autour de vous, un grand merci de la faire vivre.

L'équipe des bénévoles a été renforcée, nous sommes désormais 15, plus notre salariée, pour vous offrir un accueil et une dynamique encore plus performants : la complémentarité, la motivation, la détermination et l'énergie de chacun sont les atouts majeurs de ce service public langrunais.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2017.

PRATIQUE

2 rue Abbé Rolland , tél : 02 31 96 59 44
Mail : bibliotheque.langrune@orange.fr
Consultation de notre catalogue et réservation en ligne sur le site : mairie-langrune-sur-mer.fr rubrique mairie en ligne
facebook/bibliothequedelangrune pour suivre toute notre actualité
Mise à disposition d'ordinateurs
La cotisation annuelle par famille est de 12€
GRATUITÉ POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS À LANGRUNE
Heures d'ouverture :
• mardi : 17h à 19h
• mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
• jeudi : 17h à 19h
• vendredi : 10h à 12h
• samedi : 10h à 12h

Voiles de Nacre



2016 a été la deuxième année d'utilisation du nouveau bâtiment du club de voile et nous ne pouvons que remercier encore une fois toutes celles et ceux qui ont permis sa réalisation tant elle est bénéfique au club, aussi bien en terme de confort que d'image.

Voiles de Nacre a continué ses activités traditionnelles, nous avons accueilli tout au long de l'année les amateurs de catamarans, planches à voile et dériveurs les mercredi et samedi dans le cadre de la voile à l'année qui séduit toujours plus de pratiquants. Les groupes en planche à voile et catamaran sont quasiment complets et la concurrence est rude pour avoir une place dans les équipes compétitives.

Ces compétiteurs ont d'ailleurs, encore une fois, bien représenté leur club et la commune de Langrune lors des championnats de France, cet été, où ils ont été une vingtaine

à courir en catamarans de sport et planches à voile dans les différentes catégories et les résultats sont prometteurs pour 2017.

Ce bel été ensoleillé a été propice à la pratique des sports nautiques et les estivants sont venus nombreux s'initier ou se perfectionner sur nos supports. Ils ont pu profiter de nos nouveautés : le stage moussaillons pour les plus petits dès 5 ans, les nouveaux optimist pour leurs aînés et le paddle collectif pour les plus grands et les groupes. En 2017 ce sont les adolescents qui seront à l'honneur, puisque nous renouvelons une partie de la flotte de catamaran pour eux.

L'année 2016 a également été une année de changement pour le club, lors de la dernière assemblée générale en avril, Daniel Outin, le président depuis 8 ans a annoncé qu'il ne se représenterait pas pour un mandat supplémentaire. Il a néanmoins tenu à rester membre actif au conseil d'administration et apporte un véritable soutien à son succes-

seur. Nous pouvons le remercier chaleureusement pour toutes ces années de présidence car c'est grâce à son engagement que le club est devenu ce qu'il est, une belle structure ouverte toute l'année, vecteur de dynamisme pour la commune.

La grande nouveauté qui va marquer 2017 c'est l'arrivée du kitesurf à Langrune-sur-Mer. Voiles de Nacre est désormais le premier, et seul club à proposer cette activité sur la côte de Nacre. Nous espérons vous voir nombreux à partir de la réouverture en mars pour venir découvrir cette nouvelle activité ouverte à partir de 14 ans, en séance ponctuelle ou en stage.

Pendant la pause hivernale, plusieurs moyens sont à votre disposition pour garder le contact avec Voiles de Nacre : le site internet www.voilesdenacre.fr, notre page Facebook « voilesdenacre » ou notre compte Instagram du même nom.

Toute l'équipe de Voiles de Nacre vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017 !

Le Président Augustin Lesieur

PRATIQUE

<http://www.voilesdenacre.fr>

<https://www.facebook.com/voilesdenacre>

contact@voilesdenacre.fr

02 31 96 77 84

Football Club Langrune-Luc



C'est bientôt la trêve au FOOTBALL CLUB LANGRUNE-LUC, c'est donc le moment de faire le point à la mi-saison. Notre association est composée cette année de 141 adhérents dont 63 enfants. En ce qui concerne les séniors ils s'entraînent le mardi à Langrune et le vendredi à Luc sur Mer, notre équipe A après 9 matches est classée 8^{ème} et joue ses matches à Luc. Après un début de saison difficile, il fallait bien trouver ses marques, n'oublions pas que nous venons de monter de 4 divisions en quatre ans, nous attendons beaucoup des matches retour. Notre équipe B est classée 6^{ème} et joue à Langrune en championnat, l'objectif pour cette équipe est la montée en 2^{ème} division avec un effectif un peu juste, le coach doit composer chaque week-end avec les absents, pas facile à gérer là aussi on compte beaucoup sur les matches retour. Les vétérans, chers à Pascal LIEGARD, s'entraînent le jeudi soir

et jouent à Langrune le dimanche matin en disputant leur championnat dans la convivialité et l'esprit sportif sur le terrain de Langrune sur mer le dimanche matin.

Nos enfants pratiquent leur sport favori au sein du groupement du FOOTBALL CLUBS COTE DE NACRE (Courseulles, Langrune, Luc sur Mer et Ver sur Mer) Les 6/7/8/9 ans s'entraînent le mardi soir à 17h30 et jouent leurs plateaux à Luc, les 11 ans jouent et s'entraînent à Luc les lundis et mercredi à 18h, nos 15 ans jouent et s'entraînent les lundi/mercredi sur le terrain de Luc sur mer et jouent leurs matches de championnat à Luc. Nos enfants des autres catégories s'entraînent et jouent à Courseulles. Toutes ces catégories sont encadrées et entraînées par des éducateurs diplômés ou en passe de l'être.

Les dirigeants au nombre de 16 sont donc satisfaits de ce début de saison qui se passe dans la bonne humeur et le sérieux



grâce à nos 3 entraîneurs (Antony GOUEL, Maxime LECANU et Ludovic ALEMANY). Nous profitons de l'occasion pour les remercier ainsi que tous les éducateurs du FCCN qui font du bon boulot.

Nous souhaitons tous nos bons vœux à nos mairies de Langrune et Luc ainsi qu'à tous les langrunais et lutins. Bonne année à tous et allez le Football club Langrune Luc !

PRATIQUE

Mr. BRION Daniel	02 31 97 65 84
Mr. MOREAU Roger	06 48 11 79 99
Mr LEGARD Pascal	06 72 21 73 05



CONTACTS UTILES :



Le Tennis Club



Le tennis club de Langrune sur mer existe depuis les années 1980. Il est doté de 5 courts extérieurs dont 3 en gazon synthétique. Le club propose aux adultes et aux enfants des cours de niveau débutant à confirmé effectués par un moniteur diplômé d'état. Les cours adultes se déroulent dans le gymnase de Saint Aubin afin d'assurer le cours quel que soit le temps. Les cours enfants du mercredi après-midi se déroulent en extérieur sur les courts de Langrune. Nous travaillons actuellement à trouver des courts couverts dans des communes avoisinantes.

Ecole de Tennis

Le club offre la possibilité de faire du tennis loisir mais il est aussi très dynamique et engage chaque année 2 équipes hommes dans les championnats d'hiver et de printemps (dont une est en niveau régional cette année) ainsi que 2 équipes féminines.

Chaque année, nous organisons un tournoi interne en juin et un tournoi Open mi-juillet qui a accueilli cette année, dans une ambiance chaleureuse, 240 joueurs et joueuses classés de NC à -2/6 venus des quatre coins de la France. Que les amateurs de tennis n'hésitent pas à venir se rendre compte du niveau de jeu !!

Cette année, notre éducateur tennis organisera à la belle saison 4 tournois pour les enfants : 1 balle verte, 2 balle orange et 1 balle rouge. De plus, pendant les vacances scolaires, il organise des stages pour les enfants (du 3 au 17 février 2017 et du 10 au 14 avril 2017) ainsi que d'autres animations. Pendant les vacances de la Toussaint il a

organisé une après-midi LASERMAX très réussie.

Mais le club ne se limite pas aux activités tennis : tous les ans un tournoi de tarot est organisé vers le 25 novembre, ainsi qu'un repas annuel à thème en général le troisième week-end de mars. Cette année, la soirée aura lieu le 18 Mars, le thème en est le cirque :



alors préparez tous vos déguisements et venez nombreux nous y rejoindre !!

La présidente Madame TRANQUART a donné sa démission et a été remplacé par Madame ROUILLARD.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous pour une cotisation de 115€ par an. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Bureau

PRATIQUE

Mme Rouillard Catherine
02 31 96 79 75



Gym volontaire

Le Club de GYM de Langrune a repris ses activités depuis la mi-septembre.

Trois animatrices se partagent les séances du lundi au jeudi, Salle Linglonia.

C'est en musique que les cours se pratiquent (muscu, cardio, step, abdos, fessiers, fitball, relaxation) des exercices de gymnastique traditionnels, axés aussi sur la gym santé le mercredi (maintien de la souplesse des articulations, prévention des chutes, travail de l'équilibre et de l'orientation).

L'adhésion permet un accès illimité aux cours. Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année et pour ceux qui ne connaissent pas, de participer à deux séances gratuites. Il s'agit avant tout de se maintenir en forme dans une activité qui crée du lien et de la convivialité.

Les séances ont lieu :

- Le lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30
- Le mardi de 9h30 à 10h30
- Le mercredi de 10h à 11h
- Le jeudi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h15.

L'Association vous souhaite une bonne année 2017 ainsi qu'aux membres de votre famille.



PRATIQUE
 Contact :
 F. Berton - 02 31 96 89 76

Country Club - Danse de salon Fitness danse



L'association se porte bien, nous fêtons ses 6 ans et le nombre d'adhérents ne cessent de grandir.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale et toujours avec joie et bonne humeur !

Le bureau présente ses vœux aux adhérents et à leur famille ainsi qu'à l'ensemble des langrunais.

FITNESS : Lundi de 17h15 - 18h15
Mercredi de 14h15 - 15h15

COUNTRY : Mardi de 17h30 - 21h

DANSE DE SALON : Jeudi de 20h30 - 22h

PRATIQUE

Mme Mireille Moreau
06 42 56 44 95
Country.club.langrunais@gmail.com



Académie d'escrime



Stage d'escrime ouvert à tous

1er Langrune - 2ème Grenoble - 3ème Cadets de l'Essonne, Levallois

Championnats de France Vétérans

Nantes les 24 et 25 juin 2016

Première, l'équipe masculine composée d'Emmanuel, Yves, Hervé et de Patrick CHAUVAT (+150 ans d'âge à 3).

Premier, **Hervé LE BARBIER** en individuel V2 (+50 ans).

Deuxième, **Yves CARNEC** en individuel V2.

Deuxième, **Emmanuel PEYRET LACOMBE** en VI (+40ans).

Nos féminines y ratent de peu les podiums.

Cinquième, l'équipe féminine avec Brigitte et Florence, renforcée de Christine TRAN (Rouen) et Sandra (Dieppe)

Sixième, **Florence DUVAL** en VI

Septième, **Brigitte BOISSON de CHAZOURNES** en V3.

Elles sont doubles championnes de Basse-Normandie pour la 2^{ème} année consécutive, en seniors avec Amélie BEUNARD, Florence et Laetitia MARTIN et en vétérantes avec Brigitte, Florence et Linda EI BAHAR

Notre projet sportif 2016-2017

- Créer enfin une section d'escrime de spectacle avec un nouveau membre compétent en escrime artistique.
- Engager cinq équipes en championnats.
- Obtenir le décloisonnement de deux dortoirs contigus pour animer les cours dans de meilleures conditions d'entraînement et de sécurité dans une seule salle.
- Remotiver les « adultes débutants » qui souhaitent pour le travail tactique 3 demi-pistes plus longues afin d'affronter dans



Démonstration à l'épée au cours du Téléthon 2016

de meilleures conditions les 250 tireurs de Caen-ENE (15 pistes) ou d'Hérouville-EBH (10 pistes).

- Trouver des aides pour participer aux Championnats d'Europe Vétérans fin mai 2017 à Chaviari en Italie.

Une relève dynamique

18 jeunes de 8 à 16 ans, dont 7 filles, bien épaulés par leurs parents, désirent suivre la trace de leurs aînés avec leurs 24 podiums en compétitions nationales cette saison.

La réussite à l'épée demande beaucoup de travail, de régularité, de patience, d'humilité et de persévérance.



PRATIQUE

Maître Paul Millet : 07 86 10 26 97
paul.millet@wanadoo.fr

Site : google.com/site/escrimelangrune/home

UN LANGRUNAIS À L'HONNEUR...

Hervé LE BARBIER



DATE DE NAISSANCE : 27.11.1960 - 56 ans
Vétéran

ARME : Épée - Fleuret - MAIN : Droitier
CLUB(S) : Formé à Lisieux (1973-2000)
Alençon (2001) - Lisieux (2002-2015)
Langrune (2016)

PALMARÈS :

Monde :

- 5^e Championnats du Monde épée vétéran à Debrecen [HUN] (2014)
- 6^e Championnats du Monde épée vétéran par équipe à Limoges (France) (2015)
- 6^e Championnats du Monde épée vétéran par équipe à Debrecen [HUN] (2014)
- 19^e Championnats du Monde épée vétéran à Porec [CRO] (2011)
- 24^e Championnats du Monde épée vétéran à Limoges (France) (2015)

Europe :

- Vice-Champion d'Europe épée vétéran par équipe [ITA] (2004)
- Vice-Champion d'Europe épée vétéran à Terni [ITA] (2013)
- Médaillé de Bronze «Europe» épée vétéran par équipe à Medsway Angleterre] (2016)
- Médaillé de Bronze «Europe» fleuret vétéran à Terni [ITA] (2013)
- 5^e Championnats d'Europe épée vétéran par équipe (Anvers 2002, Porec 2014)
- 7^e Championnats d'Europe fleuret vétéran par équipe à Kalmar [SWE] (2012)
- 7^e Championnats d'Europe épée vétéran à Cologne [GER] (2001)
- 20^e Championnats d'Europe épée vétéran à Hénin-Beaumont (2011)

France :

- Champion de France épée vétéran par équipe (2016)
- Champion de France N3 épée sénior par équipe (1997)
- Champion de France N3 épée sénior (2012)
- Champion de France épée vétéran (2001, 2003, 2005, 2006, 2009, 2012, 2013, 2016)
- Champion de France fleuret vétéran (2008)
- Vice-Champion de France fleuret vétéran (2009, 2012)
- Vice-Champion de France épée vétéran par équipe (2012)
- Médaillé de Bronze «France» fleuret vétéran (2004, 2006, 2013)
- Médaillé de Bronze «France» fleuret vétéran par équipe (2012)
- Médaillé de Bronze «France» épée vétéran (2000, 2002, 2004, 2007, 2010, 2011, 2015)
- Médaillé de Bronze «France» épée vétéran par équipe (2013)
- Vainqueur du Mémorial Henri Foussard (1979, 2000)

Basse-Normandie :

- Champion de Basse-Normandie fleuret minime (1975)
- Champion de Basse-Normandie fleuret cadet (1977)
- Champion de Basse-Normandie fleuret junior (1979)
- Champion de Basse-Normandie fleuret senior (1987)
- Champion de Basse-Normandie fleuret senior par équipe (1993, 2004, 2006, 2008, 2009, 2012)
- Champion de Basse-Normandie fleuret vétéran (2003, 2009)
- Champion de Basse-Normandie épée cadet (1977)
- Champion de Basse-Normandie épée junior (1980)
- Champion de Basse-Normandie épée senior (1982, 1984, 1989, 1990, 1992, 1993, 1994, 1997, 2000, 2001, 2002, 2003, 2006, 2007)
- Champion de Basse-Normandie épée senior par équipe (1985, 1994, 1995, 1997, 2008, 2009, 2014, 2015)
- Champion de Basse-Normandie épée vétéran (2003, 2016)

Tennis
de Table

avec l'Association NTT

En écho aux discours de campagnes électorales du moment, mettons quelques accents patriotiques à notre article : le saviez vous ? ce sont 2 Français, Emmanuel Lebesson et Simon Gauzy, qui ont pris les 2 premières places au dernier championnat d'Europe de Tennis de Table à Budapest (40 ans après la 1ère place de Jacques Secrétin...). De fait, ce sport rassemble en France un nombre significatif d'adeptes avec plus de 200 000 licenciés.

Plus modestement, notre Association concourt à l'échelle du Département. Pour cette nouvelle saison avec notre nouveau nom de « Nacre Tennis de Table », à priori attractif, nous avons eu le tiers de notre effectif renouvelé, et, mieux encore, avec un rajeunissement et l'ajout d'une note féminine : merci à Méderick (15 ans), Evelyne et Isabelle d'être venus nous rejoindre. Toutefois, nous restons encore loin de la parité pratiquée en politique ...

Rappelons qu'au sein de l'Association, notre activité peut être pratiquée en modes loisirs ou compétition : nos séances d'entraînement ont lieu en soirée les lundis à Bernières et mardis à Langrune. Avec un effectif de 20 licenciés, l'Association a engagé 4 équipes dans les championnats (une de plus que l'an passé), ce qui nous donne l'occasion de rencontrer une majorité des 49 clubs du Département référencés auprès de la Ligue.

Comme les politiciens, nous avons nos propres joutes, elles ne sont pas oratoires, mais s'apparentent aussi dans une certaine mesure à l'art littéraire avec une pratique accélérée de lecture-écriture(*) : de la lecture de la balle reçue à l'écriture de celle renvoyée, du décryptage de « l'effet » reçu à l'impression d'un autre en retour, si possible plus déstabilisant pour l'adversaire... Tout un art, en moins d'une seconde ! à renouveler tout au long des échanges d'une partie ...

Notre langage est universel puisque sans frontières, et absolument apolitique : les droitiers et les gauchers sont les bienvenus ... Alors, si l'expérience de tels échanges en toute convivialité vous tente, n'hésitez pas à prendre contact ...

PRATIQUE

Président : Christian Jacqueline
Secrétaire et Contact : Patrick Regard
(email : patrick.regard@wanadoo.fr
TEL. 02 31 96 68 13)
Site internet : <http://nacretennisdetable.sportsregions.fr/>

Les Fous de Bassan : toujours plus haut...



Cette année, aux côtés de nos comédiens, nous avons eu la chance d'accueillir une troupe d'adolescents de Caen, qui sont venus nous proposer une pièce originale où Prince Charmant et Princesse ne sont pas forcément ceux que l'on croit. Merci de leur visite!

O'théâtre l'après-midi :

Pendant toute l'après-midi, les comédiens, emmenés par Anaïs Liard, nous ont fait voyager dans des mondes imaginaires où les couleurs et les genres se mélangent mais attention, tout n'est pas toujours tout rose....

Dans la première représentation de l'après-midi, "Marcel Minus et le dragon vert", un chevalier chétif et minuscule tombe éperdument amoureux d'une belle princesse. Mais pourquoi fallait-il qu'il y ait un dragon dans cette histoire ?

Ensuite, "La guerre des couleurs" nous dévoile un monde où toutes les couleurs vivent en harmonie. Enfin, jusqu'à ce que les Bleus veulent imposer leur couleur à tous. La chasse aux mélangés est ouverte ; la dictature du bleu qui s'installe. Mais jusqu'à quand les autres couleurs vont-elles se laisser faire ?

"Et s'ils n'existaient pas" est une pièce qui nous fait entrevoir ce que serait la vie sans adolescents, un rêve ? Peut-être pas tant que ça !

Nos invités venus tout spécialement de Caen, nous ont raconté l'histoire de "La vieille au bois dormant" dans laquelle l'usine de somnifères de Saint-Jean-Le-Froid a explosé.

C'est ainsi que tout le monde sur la planète s'est endormi à l'exception des jeunes filles de l'école privée Sainte-Madeleine. Mais si le prince Charmant n'était pas celui qu'on croyait ?

O'théâtre le soir :

Le soir, la troupe des adultes s'est essayé à la comédie de grande envergure avec une adaptation de la pièce "Le dîner de cons" qui a enchanté le public venu encourager notre troupe d'adultes amateurs dans cette grande aventure.

Baby théâtre :

Anaïs Liard a ouvert une section Baby théâtre en 2015/2016, face au succès de cette nouveauté, Anaïs continue de faire évoluer les tout petits sur la scène pour 2016/2017.

Pour passer un bon moment entre amis ou en famille, venez nous retrouver le 20 mai 2017 pour notre spectacle annuel.

"Regarder, c'est être peintre. Souffrir, c'est être poète. De l'union de la plastique et de l'âme on peut faire naître le plus bel art vivant intégral : le théâtre". Henry Bataille

A bientôt...

PRATIQUE

Pour toutes informations sur les ateliers:
Ateliers enfants : 06 72 09 04 34
Ateliers adultes : 06 86 00 02 30

Les Amis de Linglonia

L'association, créée en 2005, a pour but de retracer l'histoire de la commune. Elle a sur ce point déjà publié deux ouvrages : en juillet 2010 "De Granona à Langrune sur Mer - deux mille ans d'histoire" ouvrage épuisé à ce jour et en juillet 2013 "La vie à Langrune sur Mer au XX^{ème} siècle" Ce deuxième tome est disponible aux points de vente suivants :

sur le territoire de Langrune sur Mer

- "Epi service" place du marché.
- "Face à la mer Boutik" rue du général Leclerc (devant l'office de tourisme).
- "Les Amis de Linglonia" 6, rue de la chapelle.
- Dans les offices de tourisme de "Cœur de Nacre", pendant leur période d'ouverture. (Bernières, Courseulles, Langrune, Luc, Saint Aubin)

Un troisième ouvrage est en cours de réalisation. Après avoir rappelé et complété certains chapitres des précédents tomes, il évoquera le changement du cadre de vie au travers des évolutions de l'architecture, des nouveaux lotissements, des extensions de voirie, de la disparition et la création d'ouvrages...



PRATIQUE

Les Amis de Linglonia
6, rue de la Chapelle • 14830 Langrune sur Mer
02 31 97 30 67 • yvescazoulat@sfr.fr
Président : Yves Cazoulat.
Vice-président : Michel Tanqueray.
Secrétaire : Muriel Taupin.
Trésorière : Yvette Ferrand.

L'A.O.C.



L'année de l' A. O. C.

Cette année encore, les membres de l'AOC (Association des Œnophiles de la Côte) ont voyagé, au propre comme au figuré.

Nous avons voyagé par nos dégustations mensuelles qui nous ont conduits aux 4 coins de l'hexagone viticole.

Après l'Assemblée Générale de janvier, février nous a emmenés en Languedoc dont nous avons goûté les Rouges, IGP Côtes de Thongue et AOC Saint-Chinian.

En mars, ce furent les Vins de Savoie qui nous ont été présentés : AOC Roussette de Savoie Blanc, AOC Savoie Rouge et IGP Vin des Allobroges Blanc et Rouge.

En Avril les Vins du Médoc, Rouges, ont été offerts à nos papilles, AOC Haut-Médoc, AOC Saint-Julien, AOC Pauillac et AOC Saint-Estèphe.

Les Blancs de la Côte Chalonnaise ont été l'objet de la dégustation de Mai, AOC Givry,

AOC Montagny, AOC Mercurey et AOC Rully. Traditionnellement le mois de juin est dédié au barbecue. Au cours de cette soirée furent servis un Crémant de Loire Rosé, des Rosés du Ventoux et d'Ardèche, un Bordeaux Clairet et un Côte de Bourg.

L'A. O. C. en balade

Après la trêve estivale, les retrouvailles de Septembre ont été l'occasion d'un voyage « pour de vrai » puisque le groupe, membres et conjoint(e)s est allé visiter un domaine viticole dans la Sarthe, entre Le Mans et Tours, précisément le Domaine de la Raderie à Chahaignes où Monsieur et Madame Croisard produisent du Jasnières, un excellent vin blanc, et du Côteaux du Loir dans les 3 couleurs. La matinée avait été consacrée à la visite du Château du Lude suivie d'un déjeuner dans un cadre atypique où nous fut servie une excellente cuisine du terroir.

Étape locale en Octobre puisque la Pomme

fut à l'honneur avec une présentation de ses produits par un producteur artisanal : Cidre, Pommeau et Calvados.

Novembre, c'est le Beaujolais Nouveau

Le Beaujolais Nouveau réunit chaque année le 3^{ème} Jeudi de novembre à la Salle Linglonia près de 150 personnes. Ce fut encore le cas cette année où nous avons pu goûter 3 Beaujolais différents accompagnés d'un généreux buffet préparé par la Boucherie Rodrigues de Langrune.

En Décembre la dernière dégustation de l'année, sur le thème des vins du Réveillon, nous emmena de l'Alsace en Bourgogne, puis dans le Médoc pour terminer le voyage, et l'année, en Champagne.

Toutes ces dégustations sont préparées et présentées par des membres de l'Association qui, en plus du choix des vins, font une présentation des appellations proposées.

Parallèlement à nos soirées, l'Association propose à ses membres le même jour un Atelier Cuisine dans la matinée, en lien, ou non, avec le thème de la soirée.

Dans un cas comme dans l'autre, dégustations et ateliers sont avant tout des moments de plaisir, de convivialité et de partage. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé et la modération est bien entendu de mise dans toutes nos activités.



PRATIQUE

Le Président : Dominique MOTYL

Le Trésorier : Julian SANCHEZ

Le Secrétaire : Jean-Claude LELONG

Alpac - Arc en Ciel : 1986-2016



L'atelier de loisirs créatif a fêté ses 30 ans ! Un long parcours au sein du réseau associatif langrunais. L'association doit cette longévité, d'une part à toutes ses adhérentes qui oeuvrent à la réalisation de ses créations depuis toutes ces années en perpétuant leur savoir faire dans le domaine artisanal, d'autre part à tous les visiteurs qui répondent présents lors ses expositions-ventes. Merci à vous tous.

Elle participe aux manifestations municipales, est présente au salon des artistes et au marché de Noël, réalise les déco d'assiettes pour le repas des anciens et s'investit avec ardeur pour le téléthon. Elle a étoffé ses ateliers se tournant vers la mosaïque, la petite couture et le patchwork tout en gardant ses incontournables : tricot, points

comptés cartonnage...en offrant ainsi une diversité pour le plaisir et les compétences de chacune.

Elle ouvre ses portes les mardis et jeudis de 14h à 16h30 : si l'envie vous tente de venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir pour vous faire partager un moment de convivialité et mettre en commun de nouvelles idées de créations. Nos locaux se trouvent rue Abbé Rolland (ancienne mairie)

Toutes les adhérentes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017

PRATIQUE

Muriel TAUPIN : 02 31 97 31 83
Andrée LIGAS : 06 83 47 43 34

Yoga-Club

Le yoga dénoue les tensions musculaires, accroît la concentration, stimule les défenses immunitaires. En harmonie avec la respiration, il contribue à un meilleur fonctionnement global de l'organisme.

Venez-vous ressourcer au Yoga-Club de Langrune-sur-mer.

Séance tous les mercredi de 18h à 19h30, salle Podevin, rue Abbé Rolland.



PRATIQUE

Pour tout renseignement
Claudine Bernard : 02 31 22 20 90



FUTURE BORNE DE RECHARGE

pour véhicules électriques



Prochainement, deux places pour recharger les véhicules électriques devant l'Office de Tourisme de Langrune.

Infos pratiques

POMPIERS - Courseulles-sur-mer

02 31 37 45 47 ou le 112

SAMU : 15

Centre Hospitalier Universitaire : 02 31 06 31 06

Centre Anti-poison Rouen : 02 35 88 44 00

Été : Gendarmerie - Saint-Aubin 02 31 97 34 75

Docteur Blacher : 3 rue de Saint-Aubin

à Langrune-sur-mer-02 31 97 04 80

Docteur Hamon : (homéopathie)

11 avenue de la Libération à Langrune-sur-mer

02 31 73 42 75

Cabinet infirmier : 5 route de Courseulles

02 31 96 08 65

Masseur Kinésithérapeute :

François Bontemps, rue de la mer-02 31 97 16 85

Podologue : Mathilde Riche,

11 avenue de la Libération - 02 31 96 69 13

Pharmacie, Mme Fontaine :

11 avenue de la Libération - 02 31 97 32 90

Dentiste : M. Bessac

11 avenue de la libération - 02 31 37 93 82

Office de tourisme : 02 31 97 32 77

Assistante sociale : Douvres-la-Délivrande :

02 31 37 66 10 - Fax : 02 31 37 66 15

AIRE : 02 31 97 54 82

Garderie : 02 31 97 34 98

Ecole primaire et maternelle : 02 31 97 34 91

Paroisse Saint Regnobert :

10 place de la Basilique à Douvres la Délivrande

02 31 36 21 91 - 02 31 37 67 94

Messe le dimanche à 9h45

Déchetterie : Voir nouveaux horaires

Gendarmerie : Douvres - 02 31 08 35 73 ou 17

De 8h à 12h et de 14h à 19h

Secrétariat mairie :

www.mairie-langrune-sur-mer.fr

02 31 97 31 36 - Fax : 02 31 36 01 32

• lundi : 9h00/11h30 - 13h30/17h30

• mardi, jeudi, vend. : 9h00/11h30 - 13h30/16h00

• mercredi, samedi : 9h00/11h30

Eaux de Normandie :

Chemin du Grand Clos : 0810 384 384

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermé le samedi.

Bibliothèque Municipale : 02 31 96 59 44

Horaires d'ouverture :

mardi 17h/19h, mercredi 10h/12h et 14h/16h

Jeudi 17h/19h, vendredi 10h/12h, samedi 10h/12h

La Poste : 02 31 08 34 72

GDF SUEZ

• **Urgences gaz naturel** : appeler le GRDF

au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler GRDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

• **Si Contrat Gaz de France DolceVita** :

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

tarifs 2017

DIVERS	
FORAINS - la semaine	125,00
FORAINS - sédentaires pour manège - la saison	500,00
GUI-GUI (du 1er avril au 30 octobre) saison (forfait)	700,00
GUI-GUI (du 1er novembre au 30 mars) hors saison (forfait)	210,00
CABINE À PIZZAS (forfait annuel)	900,00
EMPLACEMENT CLUB PLAGE à la semaine	50,00
TERRASSE - Bord de mer à l'année le m2 (commerçant)	16,00
TERRASSE - Bord de mer en saison (du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)	12,50
TERRASSE et étalage - autres rues à l'année le m2 (commerçant)	10,50
TERRASSE et étalage - autres rues saison (du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)	9,00
TERRASSE - Hôtel de la Mer - Place du 6 juin (forfait)	1100,00
MARCHÉ - le mètre linéaire	1,50
VENTE déballage hors marché - par jour	50,00
VENTE PIZZA ou similaire - par jour	15,00
CABINE - droit de place - la saison	70,00
CABINE - gardiennage	30,00
Totem Camping «Mer et Vacances»	90,00
CAUTION clés Salles	100,00
CONCESSION CIMETIERE	
Concession tout terrain	15 ans
	30 ans
	50 ans
Columbarium (1 case-2 urnes) Nouveau cimetière	Forfait de base
	15 ans
	30 ans
Columbarium (1 case-2 urnes) Ancien cimetière	50 ans
	Forfait de base
	15 ans
Dispersions cendres + plaque nominative	30 ans
	50 ans
	50,00
Vacation funéraire	25,00
LOCATION SALLES	
LINGLONIA	CAUTION 450 EUROS
Langrunais - week-end	400,00
Non langrunais - week-end	525,00
Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)	450,00
Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)	575,00
Associations «1ère location»	85,00
Associations dès 2ème location	400,00
Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 5ème location comprise	
FERNAND PODEVIN	CAUTION 450 EUROS
Langrunais - week-end	225,00
Non langrunais - week-end	400,00
Associations «1ère location»	35,00
Associations dès 2ème location	225,00
Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)	255,00
Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)	430,00
Langrunais vin d'honneur	85,00
Non Langrunais vin d'honneur	130,00
Assemblée générale Association langrunaise	GRATUIT
Réunions locations de tout ordre (Langrunais et non Langrunais)	130,00
Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 2ème location comprise	
location du 24 ou du 31 décembre 2017	
SALLE FERNAND PODEVIN UNIQUEMENT	CAUTION 450 EUROS
Langrunais	300,00
Non langrunais	500,00
TAXE DE SEJOUR - Tarif unique par nuitée et par personne	0,45

Didier Bordas
PHOTOGRAPHE
 PARTICULIERS
 Mariage - Evénement de la vie
 Photos d'identité
 PROFESSIONNELS
 Retouches d'images - Cartes & publications
 34, rue du Docteur Coussé à Langrune sur Mer
 Tél. : 02 31 97 44 06 - 02 31 97 83 89
 www.dbphotos.fr

Hôtel-Restaurant de la Mer
 LANGRUNE SUR MER
 Face à la mer - Ouvert toute l'année
 hoteldelamer@wanadoo.fr - www.hotelrestaurantdelamer.com



2 rue de la mer - 14830 LANGRUNE SUR MER
 Tél. : 02 31 96 03 37 - Fax : 02 31 97 57 94

BAR TABAC LOTO PMU
 L'HYPOCAMPE
 14830 LANGRUNE SUR MER
 tél. : 02 31 97 34 64

OUVERT TOUTS LES JOURS
 SAUF LE MERCREDI

Corinne et Eric Jaquet
Au plaisir de vous accueillir

QUINETTE SAS

ENTREPRISE
DE BATIMENT
 Tél. 02 31 97 34 39
 Fax : 02 31 97 42 32

32 rue Maréchal-Montgomery
 14830 LANGRUNE SUR MER

GROUPE QUALICONSULT 30 ingénieurs à votre service sur la Basse Normandie

CONTRÔLE TECHNIQUE - COORDINATION SPS
DIAGNOSTICS BÂTIMENTS -
ATTESTATION RT 2012 - FORMATIONS

VOTRE CONTACT : ARNAUD DUPUIS - 02 31 52 40 50 - arnaud@qualiconsult.fr

20 ans d'expérience - 75 agences - 7 700 collaborateurs www.groupe-qualiconsult.fr

QCS SERVICES

Notre Agence de Caen
 Tél. : 02 31 93 43 50 - Fax : 02 31 44 08 38
caen@qcs-services.fr

DIAGNOSTICS HANDICAPÉS
DOSSIERS AD'AP (Agents d'Accessibilité Programmée)
AUDIT ET ASSISTANCE TECHNIQUE
AMD HQE - AMD BBC - AUDITS ENERGETIQUES

www.qcs-services.fr

Entreprise LETELLIER SAS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
 TRAVAUX ROUTIERS
 TERRASSEMENTS MECANIQUES
 EXPLOITATION DE LA CARRIERE
 "LES PERELLES" à DOUVRES
 BPE : CENTRE DE TRI
 ET VALORISATION DES DECHETS DU BTP

Rue Philippe Lebon - B.P. 20
 14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE
 Tél. : 02 31 36 24 00 - Fax : 02 31 36 24 01
 E-mail : tp-letellier@wanadoo.fr

Au Pétrin d'Antan

42, rue de la Mer
 14830 Langrune sur Mer
 Tél. 02 31 74 99 55

ENTREPRISE HOUDET

- Electricité Générale
 - Cloisons sèches
 Doublage - Isolation

HOUDET
Electriciens

02 31 97 43 18
 06 81 62 07 12

stephane.houdet0949@orange.fr
 14830 LANGRUNE SUR MER

depuis 1955

PALAO

Chauffage - Plomberie
Salle de Bain
 14830 LANGRUNE / MER
palaozar@orange.fr
Tél. 02 31 97 30 88

Mer et Vacances
 Le vrai luxe de l'hôtellerie de plein air



www.mer-et-vacances.fr

www.vassard-omb.com
 Visitez notre Showroom
 15 boulevard Maréchal Juin - CAEN

MOBILIER | AMÉNAGEMENT 02 31 46 41 42
caen@vassard-omb.fr

COMPTES | SUBSISTANCES 02 31 46 41 45
technique@vassard-omb.fr

Restaurant Destigny

Face à la mer

58, rue Général Leclerc
 14830 LANGRUNE SUR MER
02 31 97 32 25

GROUPE PIERREVAL
 PROMOTEUR AMÉNAGEUR

Votre agence à CAEN :
 Parc Unité - 12 rue Alfred Kastler
 Tél. : 02 31 25 51 30
contact@pierreval.com

Garage BOURDON SARL

L'excellence pour votre auto

Reparations toutes marques
 Vente VW-PO
 Stations-service Elan

22, rue du Général Leclerc - 14830 LANGRUNE SUR MER
 Tél. : 02 31 97 02 45

Eoria Immobilier

GESTION
 TRANSACTION • LOCATION
 SYNDIC DE COPROPRIETE
 34 rue du Général Leclerc
 14830 LANGRUNE SUR MER
Tél. 02 31 85 71 10 - Fax : 02 31 85 71 11
langrune@eoria-immobilier.fr

édifidès
 VOTRE IMMOBILIER

CONTACT : 02 31 27 89 89
www.edifides-immobilier.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT

TECAM

URBANISME - INFRASTRUCTURES
 ENVIRONNEMENT - VRD
 12, voie des Alliés - 14440 Douvres La Délivrande
 Tél. : 02 31 37 72 22 - Fax : 02 31 37 71 64
agence.douvres@tecama.fr

BANTONEL
 MENUISERIE - ISOLATION - STORE
 ALU - BOIS - PVC - VÉRANDA - PORTAIL

12 bis Voie Romaine
 14830 LANGRUNE SUR MER
 Tél. : 02 31 370 370
 Mail : bantonel@orange.fr

HYPER U

DOUVRES LA DELIVRANDE
 Ouvert de 8h30 à 20h00 du lundi au vendredi
 VOIE DES ALLIES
 Tél. : 02 31 37 85 00
LIVRAISON À DOMICILE

DRIVE
 coursesu.com

COURSES U.com

Organisation complète des obsèques
 24 h/24 h 7/7

Adam
 Pompes Funèbres Maritimes
 Oubrière Funéraire

« Laissez notre famille
 s'occuper de votre famille »

4 route de Langrune DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE
 168 rue d'Authie CAEN

Tél. : 02 31 37 55 57 02 31 25 49 83
 Fax : 02 31 37 55 57 02 31 25 49 83

www.pompes-funeres-adam.com

AIRE NATURELLE DE CAMPING

MME J.M. LAURENT
 18, rue de Tailleville
 14830 LANGRUNE SUR MER
 Tél./Fax : 02 31 96 10 39

Entreprise FERRAND
 MACONNERIE GENERALE
 RAVALEMENT - RENOVATION - CARRELAGE

Tél. 02 31 97 65 61
 20 rue du Maréchal Montgomery
 14830 LANGRUNE SUR MER

Le Prélude
 traiteur

02 31 85 35 99
 06 83 10 18 52

La Marine
 sur la digue, face à la mer

Tél. 02 31 97 05 83
 Promenade Kigôlle Brand
 14830 LANGRUNE S/MER

Century 21 NTP Immobilier

Century 21 NTP Immobilier
 Natalie TESTEMALE et son équipe
 15 place de la Basilique
 14440 DOUVRES LA DÉLIVRANDE
 02 31 37 21 00
 ntp.immobilier@century21.fr

Mr. Bricolage
 AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

Courseulles-sur-Mer
 Z.I. Face à LIDL
 Tél. 02 31 97 93 55

Douvres-la-Délivrande
 Parking HYPER U
 Tél. 02 31 37 25 20

GUIMARD-PIERROT

CITIS LES MANAGERS
 15 av. de Cambridge - BP 60269
 14200 Hérouville Saint Clair cedex
 Tél. : 02 31 06 66 65 - Fax : 02 31 06 66 64
 guimard.pierrot.he@orange.fr

Etudes et Maîtrise d'œuvre d'Aménagements Urbains et Paysagers - Urbanisme
 Ingénierie VRD et Hydraulique - Topographie - Implantation - Bornage - Copropriété

NEUF / RENOVATION

ed.iec
 Electricité générale

06.83.10.21.39
 LANGRUNE SUR MER

Nathalie Jacquet
 Réflexologue Certifiée
 plantaire & palmaire • pour adultes & enfants

06 18 32 25 18
 contact@nj-reflexologue.fr • nj-reflexologue.fr
 11 avenue de la Libération • 14830 Langrune sur mer

La Cabine à Pizza

06.31.56.87.85
 Place du Marché - 14830 Langrune-sur-mer

megAgence
 consultants immobiliers

Dominique POUILLOUX
 Agent Commercial Indépendant
 06 13 81 43 64
 dominique.pouilloux@megagence.com
 RSAC N° 817 846 348 - Caen

www.MegAgence.com 49, av. Bartholdi - 72000 Le Mans, Carte T 385 (Sarthe)
 RCS 831 140 515 sans mandat de fonds

L'Atelier 45 Coiffure

45 bis rue de la mer
 14830 Langrune sur Mer
 02 31 77 36 19
 latelier45coiffure@gmail.com

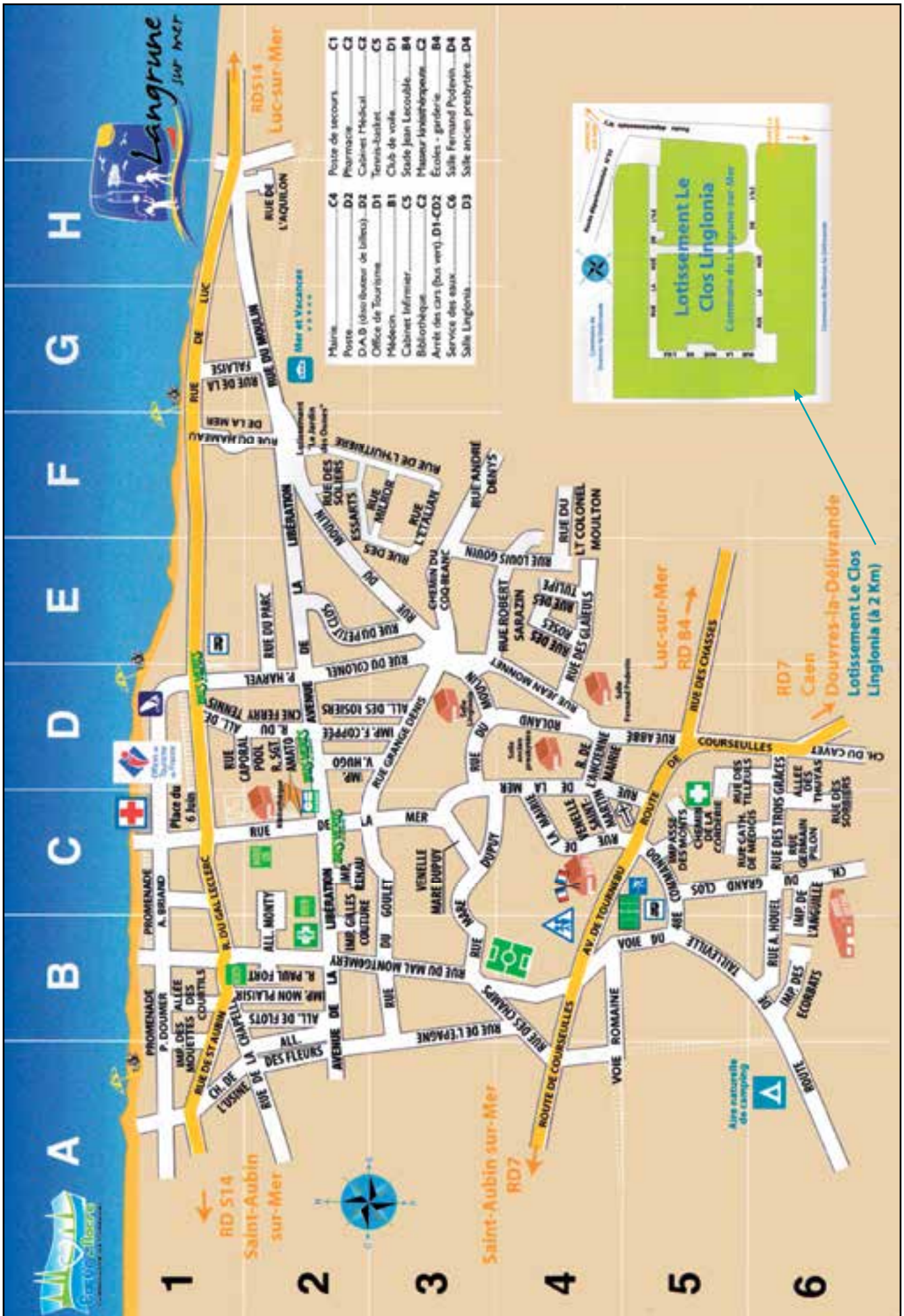
épi SERVICE

ÉPICERIE, PRIMEURS, PRODUITS LOCAUX
 Ouvert tous les jours • Livraison à domicile
 19 AVENUE DE LA LIBERATION
 14480 LANGRUNE SUR MER
Tél. 02 31 36 85 29

Tous les partenaires
 vous présentent
 leurs meilleurs vœux pour
2017

Liste des associations

VIVRE A LANGRUNE	M. ANGLARES Jean-Claude	29, Rue du Moulin	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.38.94
ASSOCIATION DES FOULEES GOURMANDES	M. MICHEL Christian	Impasse des Monts	14830 LANGRUNE SUR MER	
ANCIENS COMBATTANTS	M. BEDAGUE Guy	4, Rue des tulipes	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.74.65
YOGA-CLUB	Mme BERNARD Claudine	12 Allée de la Vieille Parée	14114 VER SUR MER	02.31.22.20.90
GLOBAL RAIDS (ANC. QUADS SESSION)	BROCHET Vincent	14-16 Rue du GI Leclerc	14830 LANGRUNE SUR MER	06.63.19.70.80
LES AMIS DE LINGLONIA	M. CAZOULAT Yves	6 Rue de la Chapelle	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.30.67
PARENTS D'ELEVES	Mme DE ROSA Anne-Laure	78 Rue de la Mer	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.86.09.98
ASSOCIATION DE LA GARENNE	M. DRILLET MARC	1, Rue des Tulipes	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.09.73
LES FOUS DE BASSAN Théâtre	Mme HERBELIN Gaelle	54 Rue du Général Leclerc	14830 LANGRUNE SUR MER	06.13.44.69.78
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE LANGRUNAISES	M JACQUELINE Christian	14, Rue du petit Clos	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.68.07
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme BERTON Françoise	6 Impasse des Ecorbats	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.20.22
ASSOCIATION AVENIR DE LANGRUNE	M. LECOUTURIER Gilbert	43, Voie du 48° Commando	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.86.40
ASSOCIATION DES OENOPHILES DE LA COTE	M. MOTYL Dominique	3 Chemin du Cavet	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.77.07.75
ASSOCIATION BIBOP A LA COTE	M. LEVASSORT Vincent		14440 DOUVRES LA DELIVRANDE	06.30.28.26.85
SOCIETE DE CHASSE	M. METIVIER LAURENT Bernard	18, Route de Tailleville	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.10.39
ACADEMIE D'ESCRIME DE LANGRUNE	M. MILLET Paul	5 Rue de la Falaise	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.73.40.70
COMITE DES FETES de LANGRUNE SUR MER	Mme SIEGFRIED Sylviane	9, Rue des Glaieuls	14830 LANGRUNE SUR MER	07 89 08 77 44
COUNTRY et DANSE de SALON	Mme MOREAU Mireille	45 Rue de l'Espagne	14830 LANGRUNE SUR MER	06 42 54 44 95
AMICALE SPORTIVE de LANGRUNE (Foot)	M. MOREAU Roger	2 Rue Barbey d'aurevilly	14440 DOUVRES LA DELIVRANDE	02.31.80.36.42
VOILES de NACRE	M.LESIEUR Augustin	Place du 6 Juin	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.77.84
LANGRUNE SUR LIVRES	Mme PODEVIN Sylvie	102, Rue de la Mer	14830 LANGRUNE SUR MER	
COMITE DE JUMELAGE	Mme POL Patricia	10 Rue des Trois graces	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.31.51
PETANQUE LANGRUNAISE	Mme DODEMAN Emilie	rue de la Mairie	14830 LANGRUNE SUR MER	
CLUB DU SOURIRE	M.SANGALLI Baptiste	6, Rue Catherine de Médicis	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.11.23
A.L.P.A.C	Mme TAUPIN Muriel	6, Impasse Victor Hugo	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.31.83
TENNIS CLUB LANGRUNE SUR MER	Mme ROUILLARD Catherine	109 Rue de la Mer	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.79.75
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL		Place du 6 Juin	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.32.77
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		2 Rue Abbé Rolland	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.59.44



COURSE À PIED NATURE - 13 KM



LES
FOULÉES

GOURMANDES

SAMEDI 26 AOÛT 2017

17h

LANGRUNE-SUR-MER

LANGRUNE-SUR-MER → ST AUBIN-SUR-MER → BERNIÈRES-SUR-MER → COURSEULLES-SUR-MER

Venez courir sur la digue et la plage tout en dégustant des produits normands.

ARRÊTS DÉGUSTATION

Sur la digue de Saint-Aubin : madeleines, viennoiseries...

Au parc de l'Edit à Courseulles : produits de la mer, vin blanc

A Bernières : cidre Normand, produits du terroir

A l'arrivée : desserts normands

MARCHÉ DE PRODUITS RÉGIONAUX



lesfoulesgourmandes

mail : foulesgourmandes14@yahoo.com